

MEMORIAL

**Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg**

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1279**2 décembre 2003****SOMMAIRE**

Atomo Advisory Holding S.A., Luxembourg	61366	Financière Blandine S.A., Luxembourg	61354
Atomo, Sicav, Luxembourg	61366	Forêt S.A., Hesperange	61351
AWSC Holding Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	61360	Fototype S.A., Luxembourg	61368
Baltic Financial Holdings S.A., Luxembourg	61363	Future Development S.A., Luxembourg	61361
Baltic Financial Holdings S.A., Luxembourg	61365	Gamer S.A., Luxembourg	61358
Baring Mutual Fund Management S.A., Luxembourg	61360	Graal S.A., Luxembourg	61357
Baumard Investissements, S.à r.l., Luxembourg	61348	Highgate Finance & Holding S.A., Luxembourg	61361
Baumard Investissements, S.à r.l., Luxembourg	61348	Highgate Finance & Holding S.A., Luxembourg	61375
BCS S.A., Liefrange	61353	Hope S.A., Luxembourg	61353
Benigna Holding S.C.A., Luxembourg	61347	Hope S.A., Luxembourg	61353
Campria Capital Holding S.A., Strassen	61357	Horizon International S.A., Luxembourg	61379
Compagnie Financière d'Investissements Industriels, S.à r.l., Luxembourg	61382	Infomail S.A., Luxembourg	61367
Compagnie Financière d'Investissements Industriels, S.à r.l., Luxembourg	61382	Innovision Holding S.A., Luxembourg	61359
Comware, S.à r.l., Luxembourg	61355	Inter Communication S.A., Luxembourg	61368
Comware, S.à r.l., Luxembourg	61355	Inter-Editions S.A., Luxembourg	61367
(The) Cox & Kings Overseas Fund, Sicav, Luxembourg	61362	Jari Invest S.A., Luxembourg	61380
Creativ Agency Invest S.A., Luxembourg	61369	Jasper Invest S.A., Luxembourg	61379
Crex Investments S.A., Munsbach	61375	KeyBridge S.A., Luxembourg	61357
CSC Computer Sciences S.A., Luxembourg	61359	KM (Luxembourg) Holding, S.à r.l., Luxembourg	61365
DekaBank Deutsche Girozentrale Luxembourg S.A., Luxembourg	61367	Koelnag Holding S.A., Luxembourg	61352
Dionysos Investment S.A., Luxembourg	61382	Kron Beteiligungs A.G., Luxembourg	61352
Dribbling S.A., Luxembourg	61381	Kron Beteiligungs A.G., Luxembourg	61352
Elilux S.A., Luxembourg	61380	Lebanon Holdings, Sicav, Luxembourg	61347
Entreprise de Peinture Zorn, Luxembourg, S.à r.l., Esch-sur-Alzette	61369	Loukaro S.A., Luxembourg	61392
Esprit Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	61377	Loukaro S.A., Luxembourg	61392
Esprit Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	61377	Lugex S.A.	61366
European Partners S.A., Luxembourg	61378	M2i, Marin Investment International S.A., Luxembourg	61381
European Partners S.A., Luxembourg	61378	MAS Lux S.A., Luxembourg	61375
Euryale, S.à r.l., Luxembourg	61349	Madiva Investments S.A., Luxembourg	61362
Extang, S.à r.l., Luxembourg	61350	Magasins Spéciaux Lippert et Cie, S.à r.l., Ettelbruck	61353
Extang, S.à r.l., Luxembourg	61350	Maria-De Holding S.A., Luxembourg	61348
Farcom Investment S.A., Luxembourg	61350	Meridian, Conseil en Communication, S.à r.l., Luxembourg	61365
Farid Holding S.A., Luxembourg	61353	Mifran S.A.H., Luxembourg	61376
		Mifran S.A.H., Luxembourg	61376
		Misys International S.A., Luxembourg	61354
		Misys International S.A., Luxembourg	61354
		Montana Properties S.A., Münsbach	61375

N.A.P.I. Holding S.A., Luxembourg	61356	Sector Fund, Sicav, Luxembourg	61349
N.A.P.I. Holding S.A., Luxembourg	61356	Société de Radiodiffusion Luxembourgeoise, S.à r.l., Luxembourg	61368
New Border Management S.A., Luxembourg	61361	Sogeho International S.A., Luxembourg	61351
Night Force Invest S.A., Luxembourg	61378	Sovemat Construction S.A., Dudelange	61361
Obelix Invest S.A., Luxembourg	61360	Sunset Finance Corporation S.A., Luxembourg	61376
Old Tree S.A., Luxembourg	61368	Swisscom Eurospot Luxembourg S.A., Luxembourg	61383
Omnibuild S.A., Holzem	61352	saint-paul luxembourg s.a., Luxembourg	61367
Omnibuild S.A., Luxembourg	61356	saint-paul luxembourg s.a., Luxembourg	61368
Optec S.A., Luxembourg	61350	saint-paul luxembourg s.a., Luxembourg	61368
Parkar S.A., Luxembourg	61382	Tabu Holding S.A., Luxembourg	61362
Parkar S.A., Luxembourg	61383	Tabu Holding S.A., Luxembourg	61381
Prakash S.A. Holding, Luxembourg	61374	Thiarque Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	61356
Prakash S.A. Holding, Luxembourg	61374	TM.A S.A., Luxembourg	61375
Prakash S.A. Holding, Luxembourg	61374	Transplanet Videocom S.A., Bertrange	61355
ProLogis Moscow I, S.à r.l., Luxembourg	61370	Transplanet Videocom S.A., Bertrange	61355
Promocar, S.à r.l.	61356	Tromed S.A., Luxembourg	61359
Pulvagri, S.à r.l., Luxembourg	61352	U.B.A.L. Finance et Participations S.A., Luxembourg	61359
Restaurant Fridrici, S.e.n.c., Esch-sur-Alzette	61357	U.B.A.L. Finance et Participations S.A., Luxembourg	61359
Savalim S.A., Luxembourg	61377	Umbex S.A., Luxembourg	61367
Savalim S.A., Luxembourg	61377	Vank-Immo, S.à r.l., Luxembourg	61346
Schroder Alternative Investment Funds, Sicav, Luxembourg	61380	Vank-Immo, S.à r.l., Luxembourg	61346
Schroder International Selection Fund, Sicav, Luxembourg	61381	Vorsorge Luxemburg Lebensversicherung S.A.	61360
Schroder Investment Management (Luxembourg) S.A.. Senningerberg	61379	W.J.R. Participations S.A., Luxembourg	61366
Schroder Management Services (Luxembourg) S.A., Senningerberg	61380	Wartburg Investment S.A., Luxembourg	61369
Schroder Special Situations Fund, Sicav, Senningerberg	61378	World Accounting, S.à r.l., Luxembourg	61349
Schroder World Markets Fund, Sicav, Senningerberg	61379	Zellweger Luwa Finanz A.G. - Zellweger Luwa Finance Ltd, Luxembourg	61358
Scontofin S.A., Luxembourg	61348	Zellweger Luwa Finanz A.G. - Zellweger Luwa Finance Ltd, Luxembourg	61358
Sector Fund, Sicav, Luxembourg	61349		

VANK-IMMO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 35.046.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 13 novembre 2003, réf. LSO-AK02873, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 18 novembre 2003.

Pour VANK-IMMO, S.à r.l.

J. Reuter

(075284.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2003.

VANK-IMMO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 35.046.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 13 novembre 2003, réf. LSO-AK02872, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 18 novembre 2003.

Pour VANK-IMMO, S.à r.l.

J. Reuter

(075279.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2003.

LEBANON HOLDINGS, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Registered office: L-1118 Luxembourg, 11, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 56.687.

Extract of the resolutions taken by the Annual General Meeting of 21 July 2003

It is resolved to:

- Approve the balance sheet and the profit and loss statement as at 31 December 2002.
- Approve the management report of the Board of Directors.
- Carry forward the loss as at December 31, 2002.
- Discharge the Directors with respect to the year ended 31 December 2002.
- Re-elect the following Directors for the ensuing year:
Mr Peter Dicks
Mr Francis Finlay
Mr Bernard M. Basecqz
Mr Marwan Ghandour
Mr Miles Morland
Mr Mickhael Fares
Mr Nabil Nassar
Mr Gerhard Engel
BLAKENEY MANAGEMENT LIMITED, London represented by Mr James Graham-Maw
LEBANON INVEST ASSET MANAGEMENT SAL, represented by Mr Abdallah Saade
- Appoint ERNST & YOUNG as Authorised Independent Auditor until remote.
- Discuss the reconstruction of the fund at the Extraordinary General Meeting of today at 11.00 a.m.

Suit la traduction française:*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 21 juillet 2003*

Il a été décidé:

- D'approuver le bilan et les comptes de pertes et profits au 31 décembre 2002.
- D'approuver le rapport de gestion du Conseil d'Administration.
- De reporter la perte au 31 décembre 2002.
- De donner décharge aux Administrateurs pour l'exercice social clôturant au 31 décembre 2002.
- De réélire les Administrateurs suivants pour l'année suivante:
M. Peter Dicks
M. Francis Finlay
M. Bernard M. Basecqz
M. Marwan Ghandour
M. Miles Morland
M. Mickhael Fares
M. Nabil Nassar
M. Gerhard Engel
BLAKENEY MANAGEMENT LIMITED, London représenté par James Graham-Maw
LEBANON INVEST ASSET MANAGEMENT SAL, représenté par M. Abdallah Saade
- De nommer ERNST & YOUNG en tant que Réviseur d'Entreprises, jusqu'à révocation
- De discuter de la reconstruction du fonds lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire d'aujourd'hui à 11.00 heures.

Certifié conforme et sincère

Pour *LEBANON HOLDINGS*

KREDIETRUST LUXEMBOURG S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 20 août 2003, réf. LSO-AH03905. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(058691.3/526/51) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2003.

BENIGNA HOLDING S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 78.691.

Le bilan au 30 juin 2001, enregistré à Luxembourg, le 6 octobre 2003, réf. LSO-AJ01097, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(066709.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2003.

SCONTOFIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 71.203.

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue le 23 septembre 2003

Le conseil, après lecture de la lettre de démission de Monsieur Roberto Colavolpe de sa fonction d'administrateur, prend acte de cette démission. Le conseil le remercie pour l'activité déployée jusqu'à ce jour.

Le conseil coopte comme nouvel administrateur, avec effet au 20 janvier 2003, M. Pier Giorgio Bedogni, né à Torino, le 2 septembre 1958, et demeurant à Bardonecchia, Via Cavour, 32 - Italie, son mandat ayant la même échéance que celui de son prédécesseur.

Ces résolutions seront ratifiées par la prochaine assemblée générale de la société, conformément à la loi et aux statuts.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour SCONTOFIN S.A., Société Anonyme

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 9 octobre 2003, réf. LSO-AJ02035. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(063353.3/024/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2003.

BAUMARD INVESTISSEMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: 12.500,- EUR.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R. C. Luxembourg B 80.501.

Le bilan corrigé au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 17 novembre 2003, réf. LSO-AK03654, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

R. P. Pels.

(075178.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2003.

BAUMARD INVESTISSEMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: 12.500,- EUR.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R. C. Luxembourg B 80.501.

Le bilan corrigé au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 17 novembre 2003, réf. LSO-AK03705, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

R. P. Pels.

(075174.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2003.

MARIA-DE HOLDING S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-2086 Luxemburg, 23, avenue Monterey.
H. R. Luxemburg B 18.585.

Auszug aus der Beschlussfassung der Ordentlichen Generalversammlung vom 22. September 2003

Die Kooptierung der Gesellschaft LOUV, S.à r.l., GmbH Luxemburgischen Rechtes, 23, Avenue Monterey, L-2086 Luxembourg als Verwaltungsratsmitglied in Nachfolge der Gesellschaft FINIM LIMITED, die ihr Amt niedergelegt hat, ist angenommen. Das Mandat der Gesellschaft LOUV, S.à r.l. verfällt anlässlich der Ordentlichen Generalversammlung von 2004.

Für beglaubigten Auszug

MARIA-DE-HOLDING S.A.

Unterschrift / Unterschrift

Verwaltungsratsmitglied / Verwaltungsratsmitglied

Enregistré à Luxembourg, le 14 novembre 2003, réf. LSO-AK03234b. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(075280.3/795/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2003.

EURYALE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: 12.500,- EUR.**Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R. C. Luxembourg B 86.457.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 17 novembre 2003, réf. LSO-AK03656, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

D. C. Oppelaar.

(075180.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2003.

WORLD ACCOUNTING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 83.233.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 12 novembre 2003, réf. LSO-AK02662, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 novembre 2003.

Signature.

(075192.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2003.

SECTOR FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 1, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 57.097.

L'Assemblée Générale des Actionnaires s'est tenue à Luxembourg, le 31 mai 2002 et a adopté les résolutions suivantes:

1. L'Assemblée a approuvé le report du résultat net.
2. L'Assemblée a reconduit les mandats de Messieurs Thierry Defforey, Nicolas Pictet, Frédéric Fasel et Patrick Schott pour une période d'une année jusqu'à la prochaine assemblée générale des actionnaires.
3. L'Assemblée a reconduit le mandat du Réviseur d'Entreprises DELOITTE & TOUCHE S.A. pour un an jusqu'à la prochaine Assemblée Générale des actionnaires.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

BANQUE PICTET (LUXEMBOURG) S.A.

Pour SECTOR FUND

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 12 novembre 2003, réf. LSO-AK02752. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(075776.3/000/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 novembre 2003.

SECTOR FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 1, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 57.097.

L'Assemblée Générale des Actionnaires s'est tenue à Luxembourg le 30 mai 2003 et a adopté les résolutions suivantes:

1. L'Assemblée a approuvé les comptes annuels audités au 31 décembre 2002 tels que soumis par le Conseil d'Administration.
2. L'Assemblée a approuvé le report à nouveau du résultat net.
3. L'Assemblée a noté la démission de Patrick Schott en date du 31 janvier 2003 et ratifié la cooptation de Jerry Hilger en date du 1^{er} février 2003.
4. L'Assemblée a reconduit les mandats de Messieurs Nicolas Pictet, Thierry Defforey, Frédéric Fasel et Jerry Hilger pour une période d'une année jusqu'à la prochaine Assemblée Générale des actionnaires.
5. L'Assemblée a reconduit le mandat du Réviseur d'Entreprises DELOITTE & TOUCHE S.A. pour une durée d'un an jusqu'à la prochaine Assemblée Générale des actionnaires.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour SECTOR FUND

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 12 novembre 2003, réf. LSO-AK02754. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(075771.3/000/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 novembre 2003.

OPTEC S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1321 Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 34.212.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 18 novembre 2003, réf. LSO-AK04059, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour OPTEC S.A.

Signature

(075195.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2003.

EXTANG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: 12.500,- EUR.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R. C. Luxembourg B 81.047.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 18 novembre 2003, réf. LSO-AK04137, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

D. C. Oppelaar.

(075212.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2003.

EXTANG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: 12.500,- EUR.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R. C. Luxembourg B 81.047.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 18 novembre 2003, réf. LSO-AK04127, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

D. C. Oppelaar.

(075209.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2003.

FARCOM INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1636 Luxembourg, 10, rue Willy Goergen.
R. C. Luxembourg B 82.513.

Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire

L'an deux mille deux, le 5 juin, Luxembourg, à 15.00 heures.

S'est réunie, l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la société FARCOM INVESTMENT S.A., ayant son siège social à L-1636 Luxembourg, 10, rue Willy Goergen, inscrite au registre de commerce de Luxembourg, section B, sous le numéro B 82.513.

La séance est ouverte sous la présidence de M^e Lex Thielen.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire M^e Philippe Stroesser.

L'assemblée choisit comme scrutateur M^e Isabelle Welschen.

Les actionnaires présents à l'assemblée et le nombre de parts possédées par chacun d'eux sont les suivantes:

- SAGAMORE CO: 99 actions

- SARAH S.A.: 1 action

Monsieur le Président expose et l'assemblée constate:

A.- Que la présente assemblée générale ordinaire a pour:

Ordre du jour:

1) Lecture du rapport de gestion du conseil d'administration et du rapport du commissaire aux comptes sur l'exercice clos au 31 décembre 2001.

2) Approbation des comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2001, compte de pertes et profits et affectation des résultats au 31 décembre 2001.

3) Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.

4) Divers.

B.- Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée pour délibérer valablement telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C.- Que l'intégralité du capital étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour, et après en avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Résolutions

Première résolution

Monsieur le Président donne lecture du rapport du conseil d'administration et du rapport du commissaire aux comptes.

Il soumet ensuite à l'assemblée pour examen et approbation, les bilan, compte de pertes et profits pour l'année 2001.

Tous les frais exposés par Monsieur le Président sont vérifiés et reconnus exacts par l'assemblée, celle-ci se reconnaît valablement constituée et apte à délibérer sur les objets à l'ordre du jour.

Deuxième résolution

Les rapports des administrateurs et du commissaire aux comptes sont approuvés.

Troisième résolution

L'assemblée prend connaissance des bilan et compte de pertes et profits pour l'année 2001.

Sur proposition du conseil d'administration, l'assemblée ratifie la perte nette de 9.113,98 € étant reportée à l'année suivante.

Quatrième résolution

L'assemblée donne décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exécution de leur mandat pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2001.

Toutes ces résolutions ayant été adoptées à l'unanimité, l'ordre du jour étant épuisé, aucun autre point n'ayant été soulevé, la séance est levée à 15.30 heures, après lecture et approbation du présent procès-verbal.

Luxembourg, le 5 juin 2002.

Signature / Signature / Signature

Le Président / Le Secrétaire / Le Scrutateur

Enregistré à Luxembourg, le 14 novembre 2003, réf. LSO-AK03190. – Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(075000.2//56) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2003.

SOGEHO INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri.

R. C. Luxembourg B 69.904.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 18 novembre 2003, réf. LSO-AK03992 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 novembre 2003.

Signatures.

(075219.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2003.

FORET S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5880 Hesperange, 45, Ceinture um Schlass.

R. C. Luxembourg B 73.892.

Extrait du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 31 juillet 2003

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires qui s'est tenue à Luxembourg en date du 31 juillet 2003 que:

1) L'assemblée a décidé de remplacer Monsieur Steffen Troch de son poste d'administrateur de la société FORET S.A. avec effet immédiat. Décharge de sa gestion lui est accordée.

2) L'assemblée a décidé de nommer au poste d'administrateur en remplacement de Monsieur Steffen Troch, Monsieur Harald Job, employé privé, demeurant à Puttlingen, D-66346, 65, Espenstrasse.

Le mandat du nouvel administrateur prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de l'an 2007.

Luxembourg, le 25 juillet 2003.

Pour extrait conforme

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 12 septembre 2003, réf. LSO-AI02515. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(075569.3/000/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2003.

KRON BETEILIGUNGS A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri.

R. C. Luxembourg B 77.902.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 18 novembre 2003, réf. LSO-AK03983, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 novembre 2003.

Signature.

(075223.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2003.

KRON BETEILIGUNGS A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri.

R. C. Luxembourg B 77.902.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 18 novembre 2003, réf. LSO-AK03985, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 novembre 2003.

Signature.

(075221.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2003.

PULVAGRI, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1128 Luxembourg, 37, Val Saint André.

R. C. Luxembourg B 69.083.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 18 novembre 2003, réf. LSO-AK04005, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 novembre 2003.

Pour la société

FIDUCIAIRE WEBER ET BONTEMPS

Signature

(075269.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2003.

KOELNAG HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 22.269.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 11 juin 2003

- La cooptation de la société LOUV, S.à r.l., S.à r.l. de droit luxembourgeois ayant son siège social au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg en tant qu'Administrateur en remplacement de la société FINIM LIMITED, démissionnaire, est ratifiée. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2005.

Fait à Luxembourg, le 11 juin 2003.

Certifié sincère et conforme

KOELNAG HOLDING S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 14 novembre 2003, réf. LSO-AK03233. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(075282.3/795/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2003.

OMNIBUILD S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8279 Holzem, 26, route de Capellen.

R. C. Luxembourg B 65.713.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

G. d'Huart.

(075369.3/207/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2003.

BCS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9665 Liefrange, 7, rue Hodaerchen.
R. C. Diekirch B 4.868.

—
Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Diekirch, le 17 novembre 2003, réf. DSO-AK00071, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 17 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Liefrange, le 17 novembre 2003.

Signature.

(902922.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 17 novembre 2003.

MAGASINS SPECIAUX LIPPERT ET CIE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9044 Ettelbruck, 3, rue de la Gare.
R. C. Diekirch B 91.520.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Diekirch, le 7 novembre 2003, réf. DSO-AK00035, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 18 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE ENSCH, WALLERS ET ASSOCIES S.A.

Signature

(902942.3/832/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 18 novembre 2003.

HOPE S.A., Société Anonyme.

Capital social: 41.316,55 EUR.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R. C. Luxembourg B 59.883.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 17 novembre 2003, réf. LSO-AK03664, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

D. C. Oppelaar.

(075147.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2003.

HOPE S.A., Société Anonyme.

Capital social: 41.316,55 EUR.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R. C. Luxembourg B 59.883.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 17 novembre 2003, réf. LSO-AK03660, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

D. C. Oppelaar.

(075181.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2003.

FARID HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 18.621.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 21 octobre 2002 en annulation et remplacement de celui déposé en date du 3 juin 2003, comportant une date erronée

- Monsieur Harald Charbon, employé privé, 69 rue Edouard Oster, L-2272 Howald est nommé comme nouvel Administrateur, en remplacement de Madame Françoise Stamet.

Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de 2004.

Certifié sincère et conforme

FARID HOLDING S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 14 novembre 2003, réf. LSO-AK03227. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(075291.3/795/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2003.

FINANCIERE BLANDINE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 65.114.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 6 octobre 2003

- les démissions de Monsieur Matthijs Bogers, Monsieur Alain Noullet et la société EUROLEX MANAGEMENT S.A. de leur poste d'Administrateurs sont acceptées. Sont nommés en tant que nouveaux Administrateurs Monsieur Serge Krancenblum, diplômé en M.B.A., demeurant au 40, Rue Tony Neuman, L-2241 Luxembourg, Madame Marjorie Fever, employée privée, demeurant au 11, Avenue Grande-Duchesse Charlotte, L-5654 Mondorf-les-Bains et Mademoiselle Ariane Vigneron, employée privée, demeurant au 5, Rue Victor Hugo, L-4140 Esch-sur-Alzette;

- la société LOUV, S.à r.l., ayant son siège social au 23, Avenue Monterey, L-2086 Luxembourg est nommée en tant qu'Administrateur supplémentaire;

- les Administrateurs sont nommés pour une période statutaire de six ans jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2009;

- la démission de la société EUROPEAN TRUST SERVICES (LUXEMBOURG), S.à r.l. en tant que Commissaire aux Comptes est acceptée. La société FIN-CONTROLE S.A., Société Anonyme, ayant son siège social au 13, Rue Beaumont, L-1219 Luxembourg est nommée en tant que son remplaçant pour une période statutaire de six ans jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2009;

- le siège social de la société est transféré à l'adresse suivante:

23, Avenue Monterey, L-2086 Luxembourg

Fait à Luxembourg, le 6 octobre 2003.

Certifié sincère et conforme

FINANCIERE BLANDINE S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 14 novembre 2003, réf. LSO-AK03230. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(075288.3/795/29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2003.

MISYS INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 287-289, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 55.354.

Le bilan au 31 mai 2003, enregistré à Luxembourg, le 17 novembre 2003, réf. LSO-AK03567, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 novembre 2003.

Signature.

(075244.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2003.

MISYS INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 287-289, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 55.354.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale des actionnaires du 20 août 2003

Il résulte dudit procès-verbal que:

Les comptes annuels et les notes annexes aux comptes annuels pour l'exercice social se terminant le 31 mai 2003 ont été approuvés.

En outre, il a été décidé de distribuer un dividende de 20.000.000,- USD.

Le mandat de Messieurs Andrew Darby, Peter Walti et Barry Moloney en tant qu'administrateurs de la société a été renouvelé.

Le mandat de PricewaterhouseCoopers, 400, route d'Esch, L-1014 Luxembourg en tant que commissaire aux comptes a été renouvelé.

Leurs mandats expireront à l'issue de l'assemblée générale des actionnaires statuant sur les comptes de l'exercice se clôturant au 31 mai 2004.

Luxembourg, le 12 novembre 2003.

Pour extrait conforme

A. Schmitt

Mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 17 novembre 2003, réf. LSO-AK03564. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(075240.3/000/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2003.

COMWARE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1630 Luxembourg, 4, rue Glesener.
R. C. Luxembourg B 55.075.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 18 novembre 2003, réf. LSO-AK04007, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 10 novembre 2003.

Pour la société

FIDUCIAIRE WEBER ET BONTEMPS

Signature

(075267.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2003.

COMWARE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1630 Luxembourg, 4, rue Glesener.
R. C. Luxembourg B 55.075.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 18 novembre 2003, réf. LSO-AK04009, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 10 novembre 2003.

Pour la société

FIDUCIAIRE WEBER ET BONTEMPS

Signature

(075266.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2003.

TRANSPLANET VIDEOCOM, Société Anonyme.

Siège social: L-8080 Bertrange, 99, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 45.236.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 19 novembre 2003, réf. LSO-AK04677, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 novembre 2003.

Signature.

(075541.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2003.

TRANSPLANET VIDEOCOM, Société Anonyme.

Siège social: L-8080 Bertrange, 99, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 45.236.

Extraits de l'Assemblée Générale du 10 septembre 2003

L'Assemblée approuve les comptes annuels 2002.

AFFECTATION DU RESULTAT

- Report à nouveau 15.860,01€

En application de l'article 100 de la loi modifiée du 10 août 1915, l'Assemblée décide de discontinuer l'activité.

L'Assemblée décide de donner décharge aux administrateurs pour l'exécution de leur mandat jusqu'au 31 décembre 2002.

L'Assemblée décide d'accepter la démission de Monsieur Olivier de Rosmorduc et Monsieur Marc le Grand comme administrateurs de la société par le 31 décembre 2002.

L'Assemblée décide de nommer comme administrateurs de la société, jusqu'à la liquidation de la société:

- Monsieur Jacques le Grand, Oostburg, Pays-Bas,
- GRANDINVEST BV, Oostburg, Pays-Bas,
- LE GRAND MANAGEMENT BV, Pays-Bas.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 septembre 2003.

J. le Grand

Président

Enregistré à Luxembourg, le 19 novembre 2003, réf. LSO-AK04678. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(075544.3/000/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2003.

OMNIBUILD S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 65.713.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 13 novembre 2003, réf. LSO-AK02867, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Strassen, le 13 novembre 2003.

Pour OMNIBUILD S.A.

J. Reuter

(075272.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2003.

THIARQUE LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 55.307.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 13 novembre 2003, réf. LSO-AK02870, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Strassen, le 18 novembre 2003.

Pour THIARQUE LUXEMBOURG, S.à r.l.

J. Reuter

(075274.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2003.

PROMOCAR, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

R. C. Luxembourg B 88.059.

—
Le siège social de la société a été dénoncé ce jour, le 5 novembre 2003 avec effet immédiat par la FIDUCIAIRE BEFAC EXPERTISES-COMPTABLES ET FISCALES, S.à r.l.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 13 novembre 2003, réf. LSO-AK03088. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(075551.2//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2003.

N.A.P.I. HOLDING, Société Anonyme.

Siège social: L-2419 Luxembourg, 7, rue du Fort Rheinsheim.
R. C. Luxembourg B 28.416.

—
Il résulte du procès-verbal de la réunion de l'assemblée générale ordinaire, tenue en date du 22 novembre 2000, que les mandats des administrateurs Madame M.P. Van Waelem, Madame M.J. Renders, Monsieur J.K. Geraets et du commissaire aux comptes S.R.E. REVISION SOCIETE DE REVISION CHARLES ENSCH S.A. expirent lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur l'exercice 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 18 novembre 2003, réf. LSO-AK04111. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(075562.3/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2003.

N.A.P.I. HOLDING, Société Anonyme.

Siège social: L-2419 Luxembourg, 7, rue du Fort Rheinsheim.
R. C. Luxembourg B 28.416.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 18 novembre 2003, réf. LSO-AK04139, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(075559.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2003.

CAMPRIA CAPITAL HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-8009 Strassen, 117, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 11.447.

—
Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 18 décembre 2002

Le Conseil décide à l'unanimité de transférer le siège social de la société du 12 rue de la Chapelle L-8017 Strassen au 117 route d'Arlon L-8009 Strassen.

Strassen, le 14 novembre 2003.

Pour extrait sincère et conforme

K. Louarn / J. Steeman

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 14 novembre 2003, réf. LSO-AK03471. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(075554.3/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2003.

KeyBridge S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 38-40, rue Sainte Zithe.
R. C. Luxembourg B 82.105.

La société a été constituée suivant acte reçu par Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 4 mai 2001, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 1100 du 4 décembre 2001.

—
Les comptes annuels pour la période du 4 mai 2001 au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 18 novembre 2003, réf. LSO-AK04236, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

KeyBridge S.A.

Signature

(075578.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2003.

GRAAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 55, boulevard de la Pétrusse.
R. C. Luxembourg B 95.597.

—
EXTRAIT

Il résulte de la résolution prise par l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue au siège social en date du 6 novembre 2003 que:

1. la société COMPTABILUX S.A., ayant son siège au L-2613 Luxembourg, 1, place du Théâtre, a été cooptée au poste de Commissaire aux Comptes de la société en remplacement de Madame Magali Mazuer, démissionnaire.

La durée de son mandat est fixée à 5 ans et prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 17 novembre 2003, réf. LSO-AK03757. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(075639.3/000/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 novembre 2003.

RESTAURANT FRIDRICI S.E.N.C., Société en nom collectif.

Siège social: L-4026 Esch-sur-Alzette, 118, rue de Belvaux.
R. C. Luxembourg B 53.488.

—
DISSOLUTION

Suite à l'Assemblée Extraordinaire de ce jour entre les deux parties de cette S.E.N.C., Fridrici Gilles et Fridrici Francis, la décision de cessation d'activité fut prise d'un commun accord entre ces deux parties.

La cessation de RESTAURANT FRIDRICI S.E.N.C. prendra effet au 31 décembre 2003.

Esch-sur-Alzette, le 1^{er} décembre 2003.

G. Fridrici / F. Fridrici.

Enregistré à Luxembourg, le 18 novembre 2003, réf. LSO-AK04254. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(075649.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 novembre 2003.

**ZELLWEGER LUWA FINANZ A.G. - ZELLWEGER LUWA FINANCE LTD,
Société Anonyme.**

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faiencerie.
R. C. Luxembourg B 20.506.

Constituée par-devant M^e Gérard Lecuit, notaire alors de résidence à Mersch, le 3 juin 1983, acte publié au Mémorial C N° 198 du 5 août 1983, modifiée par-devant le même notaire le 18 juin 1984 et le 18 juin 1991, actes publiés au Mémorial C N° 234 du 1^{er} septembre 1984 et au Mémorial C N° 472 du 28 décembre 1991, modifiée par-devant le même notaire en date du 12 mars 1992, acte publié au Mémorial C N° 379 du 3 septembre 1992, modifiée par-devant M^e Joseph Elvinger, notaire de résidence à Dudelange, en remplacement de M^e Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, en date du 19 juillet 1993, acte publié au Mémorial C N° 507 du 26 octobre 1993, modifiée par-devant M^e Gérard Lecuit, notaire de résidence à Hesperange, en date du 30 avril 1996, acte publié au Mémorial C N° 419 du 28 août 1996.

—

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 17 novembre 2003, réf. LSO-AK03617, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour ZELLWEGER LUWA FINANZ A.G. - ZELLWEGER LUWA FINANCE LTD
KPMG FINANCIAL ENGINEERING, S.à r.l.

Signature

(075616.3//21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 novembre 2003.

**ZELLWEGER LUWA FINANZ A.G. - ZELLWEGER LUWA FINANCE LTD,
Société Anonyme.**

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faiencerie.
R. C. Luxembourg B 20.506.

—

Jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Statutaire de 2007, Monsieur François Brouxel, avocat, né à (F) Metz, le 16 septembre 1966, ayant son domicile professionnel à L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse, a été nommé administrateur en remplacement de Albert Wildgen, démissionnaire.

Luxembourg, le 13 novembre 2003.

Pour avis sincère et conforme

Pour ZELLWEGER LUWA FINANZ A.G. - ZELLWEGER LUWA FINANCE LTD
KPMG FINANCIAL ENGINEERING, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 17 novembre 2003, réf. LSO-AK03620. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(075618.3/528/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 novembre 2003.

GAMER, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 49.466.

—

Extrait des résolutions prises par l'Assemblée Générale Ordinaire tenue extraordinairement le 8 octobre 2003

Sont nommés administrateurs pour une durée de six ans, leurs mandats prenant fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2008:

- Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire, Luxembourg, Président;

- Monsieur Pierre Lentz, licencié en sciences économiques, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire, Luxembourg;

- Monsieur Claude Zimmer, licencié en droit et maître en sciences économiques, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire, Luxembourg.

Est nommée Commissaire aux Comptes pour une durée de six ans, son mandat prenant fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2008:

- AUDIEX S.A., Société Anonyme, 57, avenue de la Faiencerie, L-1510 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 novembre 2003.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 18 novembre 2003, réf. LSO-AK04102. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(075656.3/534/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 novembre 2003.

TROMED S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 52.140.

—
EXTRAIT

L'Assemblée Générale Ordinaire du 20 juin 2003 a renouvelé les mandats des administrateurs Messieurs Michel Freudiger, Président, Erich Rudolf, Vice-Président, Mario Prezzi, Giaziri Ibrahiim et a nommé Monsieur Giovanni Bertin, demeurant professionnellement 23, Chemin de la Clergère, CH-1009 Pully - Lausanne en Suisse comme nouvel administrateur en remplacement de Monsieur Carlo Vanello administrateur démissionnaire. Leurs mandats prendront fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2003.

L'Assemblée a en outre renouvelé pour la même période, le mandat du Commissaire aux Comptes:

- AUDIEX S.A., Société Anonyme, 57, avenue de la Faïencerie.

Luxembourg, le 14 novembre 2003.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 18 novembre 2003, réf. LSO-AK04075. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(075652.3/534/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 novembre 2003.

U.B.A.L. FINANCE ET PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 55, avenue de la Liberté.

R. C. Luxembourg B 73.653.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 19 novembre 2003, réf. LSO-AK04530, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 novembre 2003.

Signature.

(075655.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 novembre 2003.

U.B.A.L. FINANCE ET PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 55, avenue de la Liberté.

R. C. Luxembourg B 73.653.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 19 novembre 2003, réf. LSO-AK04537, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 novembre 2003.

Signature.

(075651.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 novembre 2003.

CSC COMPUTER SCIENCES S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 15, rue de la Chapelle.

R. C. Luxembourg B 22.979.

—
Le bilan au 31 mars 2003, enregistré à Luxembourg, le 11 novembre 2003, réf. LSO-AK02314, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 novembre 2003.

Signature.

(075658.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 novembre 2003.

INNOVISION HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2419 Luxembourg, 3, rue du Fort Rheinsheim.

R. C. Luxembourg B 25.986.

—
Le bilan au 31 décembre 2002 et les documents y relatifs, enregistrés à Luxembourg, le 18 novembre 2003, réf. LSO-AK04215, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 novembre 2003.

Signature.

(075756.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 novembre 2003.

VORSORGE LUXEMBURG LEBENSVERSICHERUNG S.A., Aktiengesellschaft.

H. R. Luxemburg B 56.908.

Beschlüsse der Generalversammlung am 11. April 2003 in Munsbach

Die Generalversammlung stellt den geprüften und vom Wirtschaftsprüfer testierten Jahresabschluss fest. Der Jahresüberschuss in Höhe von 681.024,75 Euro wird auf neue Rechnung vorgetragen.

Die Generalversammlung beschließt die getrennte Abstimmung über die Entlastung der vier Verwaltungsratsmitglieder. Die Herren Gutt und Dr. Weschenfelder werden mit den Stimmen der VICTORIA INTERNATIONAL (0,00045072%) bei Stimmenthaltung der VORSORGE LEBENSVERSICHERUNG AG für die Periode vom 1. Januar 2002 bis 31. Dezember 2002 entlastet. Die Herren Hofrichter und Rüter werden jeweils einstimmig für die Periode vom 1. Januar 2002 bis 31. Dezember 2002 entlastet.

Luxemburg, den 11. April 2003.

Unterschriften.

Enregistré à Luxembourg, le 25 juin 2003, réf. LSO-AF06115. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(075659.3/534/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 novembre 2003.

OBELIX INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1521 Luxembourg, 144, rue Adolphe Fischer.

R. C. Luxembourg B 60.058.

*Décision prise par le Conseil d'Administration en date du 1^{er} août 2003*Le siège social est transféré au 144, rue Adolf Fischer, L-1521 Luxembourg, et ceci à partir du 1^{er} août 2003.*Pour la société*

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 19 novembre 2003, réf. LSO-AK04689. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(075660.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 novembre 2003.

AWSC HOLDING LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 94.266.

EXTRAIT

Il résulte d'une résolution de l'associé unique du 9 octobre 2003 que la société est valablement engagée par la signature conjointe de deux de ses gérants, M. Aldo Cardoso, M. Xavier de Sarrau et M. Thomas Rufer.

Luxembourg, le 14 novembre 2003.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 18 novembre 2003, réf. LSO-AK04099. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(075662.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 novembre 2003.

BARING MUTUAL FUND MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 13, rue Goethe.

R. C. Luxembourg B 30.669.

EXTRAIT

Le Conseil d'Administration a approuvé la décision suivante par résolution circulaire datée du 1^{er} septembre 2003:

1. D'accepter la nomination de M. Jean Claude Stoffel en tant qu'administrateur de la société à la place de M. Christopher Wilcockson qui a démissionné avec effet au 1^{er} septembre 2003. Cette décision sera ratifiée lors de la prochaine assemblée générale annuelle qui aura lieu le 19 mars 2004.

Pour BARING MUTUAL FUND MANAGEMENT S.A.

BANK OF BERMUDA (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 14 novembre 2003, réf. LSO-AK03119. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(075687.3/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 novembre 2003.

FUTURE DEVELOPMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1521 Luxembourg, 144, rue Adolphe Fischer.
R. C. Luxembourg B 52.214.

Décision prise par le Conseil d'Administration en date du 1^{er} septembre 2003

Le siège social est transféré au 144, rue Adolf Fischer, L-1521 Luxembourg, et ceci à partir du 1^{er} septembre 2003.

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 19 novembre 2003, réf. LSO-AK04686. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(075663.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 novembre 2003.

NEW BORDER MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1521 Luxembourg, 144, rue Adolphe Fischer.
R. C. Luxembourg B 73.035.

Décision prise par le Conseil d'Administration en date du 1^{er} novembre 2003

Le siège social est transféré au 144, rue Adolf Fischer, L-1521 Luxembourg, et ceci à partir du 1^{er} novembre 2003.

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 19 novembre 2003, réf. LSO-AK04684. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(075667.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 novembre 2003.

HIGHGATE FINANCE & HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 30.438.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Statutaire tenue le 25 mars 2003

3. Par votes spéciaux, l'Assemblée Générale donne à l'unanimité des voix décharge pleine et entière aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'ensemble des mandats relatifs à l'exercice clôturé au 31 décembre 2002.

Pour extrait conforme

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 17 novembre 2003, réf. LSO-AK03551. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(075680.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 novembre 2003.

SOVEMAT CONSTRUCTION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3450 Dudelange, 38, rue du Commerce.
R. C. Luxembourg B 89.263.

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires tenue à Dudelange en date du 14 novembre 2003, que:

- Décharge est donnée à l'ancien Conseil d'Administration,

- Le nouveau Conseil d'Administration se présente comme suit:

. Monsieur Ferreira De Barros Jorge, électricien, demeurant L-3544 Dudelange, 10, rue Jean Wolter

. Monsieur Carvalheiro Justino Rui, machiniste, demeurant L-9209 Diekirch, 56, Bamertal

. Monsieur Salvador Laranjeira Carlos, Alberto, technicien en bâtiment, demeurant L-5675 Burmerange, 17, rue Jos Kayser

Il est décidé de ne plus renommer d'administrateur délégué.

Est nommé responsable technique Monsieur Salvador Laranjeira Carlos, précité.

La société est valablement engagée par la signature conjointe de deux administrateurs, dont celle impérative du responsable technique.

Pour inscription, réquisition, modification

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 19 novembre 2003, réf. LSO-AK04609. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(075686.3/1286/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 novembre 2003.

TABU HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 74.267.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Statutaire du 16 mai 2003

3. Par votes spéciaux, l'Assemblée Générale donne à l'unanimité des voix décharge pleine et entière aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'ensemble des mandats relatifs à la clôture des comptes 2002.

Pour extrait conforme
Signatures
Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 17 novembre 2003, réf. LSO-AK03548. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(075682.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 novembre 2003.

MADIVA INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
R. C. Luxembourg B 50.681.

Extrait des Minutes de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires qui s'est tenue le 30 octobre 2003

A l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de MADIVA INVESTMENTS S.A. (la «Société»), il a été décidé comme suit:

- d'approuver le rapport de gestion et le rapport du Commissaire aux Comptes au 31 décembre 2002;
- d'approuver le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2002;
- d'affecter les résultats comme suit:
. perte à reporter: EUR 238.560,81
- d'accorder décharge pleine et entière aux Administrateurs et Commissaire aux Comptes pour toutes opérations effectuées à la date du 31 décembre 2002.

Luxembourg, le 30 octobre 2003.

LUXEMBOURG MANAGEMENT COMPANY LIMITED
Administrateur-Délégué
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 7 novembre 2003, réf. LSO-AK01470. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(075689.3//21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 novembre 2003.

THE COX & KINGS OVERSEAS FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: Luxembourg, 13, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 48.212.

EXTRAIT

L'assemblée générale annuelle des actionnaires a été tenue au siège social le 29 août 2003 et a adopté les décisions suivantes:

1. L'assemblée a approuvé le rapport des réviseurs d'entreprises, le rapport des administrateurs et les comptes annuels de l'exercice se clôturant au 31 mars 2003.
2. L'assemblée a donnée l'entière et totale décharge aux membres du conseil d'administration pour l'exécution de leurs fonctions pour l'exercice se clôturant au 31 mars 2003.
3. L'assemblée a noté la démission de M. Paul Manduca et a approuvé la réélection de Messieurs Anthony Good, Peter Grant, Ajit Kerkar et Madame Jillian Smith aux fonctions d'administrateurs pour une période d'un an se terminant à l'assemblée générale annuelle de 2004.
4. L'assemblée a décidé de ne pas distribuer de tantièmes aux administrateurs pour l'exercice se clôturant au 31 mars 2004.
5. L'assemblée a approuvé la réélection de la société DELOITTE & TOUCHE dans sa fonction de réviseur d'entreprise pour une période d'un an se terminant à l'assemblée générale annuelle de 2004.

Pour THE COX & KINGS OVERSEAS FUND
BANK OF BERMUDA (LUXEMBOURG) S.A.
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 23 octobre 2003, réf. LSO-AJ05524. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(075692.3/000/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 novembre 2003.

BALTIC FINANCIAL HOLDINGS, Société Anonyme Holding.

Registered office: L-1520 Luxembourg, 6, rue Adolphe Fischer.
R. C. Luxembourg B 83.401.

In the year two thousand and three, on the sixth of November.

Before Us Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notary residing in Luxembourg.

Was held an Extraordinary General Meeting of the shareholders of the company established in Luxembourg under the denomination of BALTIC FINANCIAL HOLDINGS, R.C. Luxembourg B 83.401, having its registered office in Luxembourg, incorporated pursuant to a deed of Maître Martine Weinandy, notary residing in Clervaux, acting in replacement of the undersigned notary, dated August 16, 2001, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations Number 865 of October 10, 2001.

The Articles of Incorporation have been amended pursuant to a deed of the undersigned notary, dated May 31, 2002, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 1238 of August 23, 2002.

The meeting begins at two-thirty p.m. Mr Hermanus R.W. Troskie, consultant, with professional address at 6, rue Adolphe Fischer, L-1520 Luxembourg, being in the chair.

The Chairman appoints as secretary of the meeting Ms Sonia Garcia, private employee, with professional address at 6, rue Adolphe Fischer, L-1520 Luxembourg.

The meeting elects as scrutineer Mr Stephane Das, private employee, with professional address at 6, rue Adolphe Fischer, L-1520 Luxembourg.

The Chairman then states that:

I.- This Extraordinary General Meeting has been duly convened by mail to the registered shareholders on October 9, 2003, as well as by notices containing the agenda of the meeting published:

a) in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, Number 1071 of October 15, 2003 and Number 1107 of October 24, 2003; and

b) in the «Luxemburger Wort» of October 15, 20 respectively 27, 2003.

The related copies of the said publications are deposited on the desk of the bureau of the meeting.

II.- That the agenda of the meeting is worded as follows:

1. To change the year end of the Company from 31 December to 31 October and to make a consequential amendment to Article 22 of the Articles of Incorporation of the Company.

2. To change the date of the Annual General Meeting from 4.00 p.m. on the second Thursday in the month of May each year to 3.00 p.m. on the third Thursday in the month of March each year and to make a consequential amendment to Article 9.1 of the Articles of Incorporation of the Company.

III.- The shareholders present or represented as well as the shares held by them are shown on an attendance list set up and certified by the members of the bureau which, after signature ne varietur by the shareholders present, the proxy holders of the shareholders represented and the members of the bureau of the meeting, shall remain attached to this deed together with the proxies to be filed at the same time with the registration authorities.

IV.- It appears from the said attendance list that out of the 7,224,605 repurchasable shares with a par value of one Euro sixty cent (EUR 1.60) each, whereof 2,979,880 non voting shares, representing the total capital of eleven million five hundred and fifty nine thousand three hundred and sixty-eight euro (EUR 11,559,368.-), 3,381,655 voting shares are duly represented at this meeting which consequently is regularly constituted and may deliberate upon the items on its agenda.

After approval of the statement of the Chairman and having verified that it was regularly constituted, the meeting passes, after deliberation, the following resolutions by unanimous vote:

First resolution

The General Meeting resolves to change the financial year-end of the Company from 31st of December to 31st of October, so that the current financial year which began on 1st of January 2003 has ended on 31st of October 2003 and the following financial year has begun on 1st of November 2003.

As a consequence, Article 22 of the Articles of Incorporation is amended and will henceforth read as follows:

«Art. 22. Financial year.

The financial year of the Company shall commence on the first day of November of each year and end on the last day of October of the following year.»

Second resolution

The General Meeting resolves to change the date of the Annual General Meeting from the second Thursday in the month of May each year at 4.00 p.m. to the third Thursday in the month of March each year at 3.00 p.m.

As a consequence, Article 9.1 of the Articles of Incorporation is amended and will henceforth read as follows:

«Art. 9. General Meetings of Shareholders («General Meetings»)

9.1. The annual General Meeting shall be held, at the registered office of the Company, on the third Thursday in the month of March at 3.00 p.m. in Luxembourg or at any other place indicated in the convening notice of the meeting.

If this day is not a business day, the meeting shall be held on the next business day at the same time. For the purpose of these Articles «business day» means a day on which banks in Luxembourg are open for business. The annual general meeting may be held abroad if, in the absolute and final judgment of the Board, exceptional circumstances so require.»

Nothing else being on the agenda and nobody wishing to address the meeting, the meeting was closed at three p.m.

In faith of which We, the undersigned notary, set our hand and seal in Luxembourg-City, on the day named at the beginning of the document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same appearing persons and in case of divergencies between the English and the French texts, the English version will prevail.

The document having been read and translated to the persons appearing, said persons appearing signed with Us, the notary, the present original deed.

Traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille trois, le six novembre.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est tenue une partie extraordinaire de l'Assemblée Générale annuelle de la société établie à Luxembourg sous la dénomination de BALTIC FINANCIAL HOLDINGS, R.C. Luxembourg B 83.401, avec siège social à Luxembourg, constituée suivant acte reçu par Maître Martine Weinandy, notaire de résidence à Clervaux, agissant en remplacement du notaire instrumentaire, en date du 16 août 2001, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 865 du 10 octobre 2001.

Les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le notaire instrumentaire, en date du 31 mai 2002, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 1238 du 23 août 2002.

La séance est ouverte à quatorze heures trente sous la présidence de Monsieur Hermanus R.W. Troskie, consultant, avec adresse professionnelle au 6, rue Adolphe Fischer, L-1520 Luxembourg.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Mademoiselle Sonia Garcia, employée privée, avec adresse professionnelle au 6, rue Adolphe Fischer, L-1520 Luxembourg.

L'Assemblée élit comme scrutateur Monsieur Stephane Das, employé privé, avec adresse professionnelle au 6, rue Adolphe Fischer, L-1520 Luxembourg.

Monsieur le Président expose ensuite:

I.- Que la présente Assemblée Générale Extraordinaire a été dûment convoquée par lettres adressées aux actionnaires nominatifs en date du 9 octobre 2003, ainsi que par des avis contenant l'ordre du jour de l'Assemblée publiés:

a) au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, Numéro 1071 du 15 octobre 2003 et Numéro 1107 du 24 octobre 2003; et

b) au «Luxemburger Wort» des 15, 20 respectivement 27 octobre 2003.

Les numéros justificatifs de ces publications ont été déposés au bureau de l'Assemblée.

II.- Que l'ordre du jour de l'assemblée est conçu comme suit:

1. De changer la fin de l'exercice social de la Société du 31 décembre au 31 octobre et de modifier en conséquence l'article 22 des statuts de la Société.

2. De changer la date de l'Assemblée Générale annuelle du deuxième jeudi du mois de mai chaque année à 16.00 heures au troisième jeudi du mois de mars chaque année à 15.00 heures et de modifier en conséquence l'article 9.1 des statuts de la Société.

III.- Que les actionnaires présents ou représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, dressée et certifiée exacte par les membres du bureau, laquelle, après avoir été signée ne varietur par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés et le bureau de l'Assemblée, restera annexée au présent procès-verbal ensemble avec les procurations, pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

IV.- Qu'il résulte de ladite liste de présence que sur les 7.224.605 actions rachetables d'une valeur nominale d'un Euro soixante cents (EUR 1,60) chacune, dont 2.979.880 actions sans droit de vote, représentant l'intégralité du capital social de onze millions cinq cent cinquante-neuf mille trois cent soixante-huit euros (EUR 11.559.368,-), 3.381.655 actions avec droit de vote sont dûment représentées à la présente Assemblée qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à son ordre du jour.

L'Assemblée, après avoir approuvé l'exposé de Monsieur le Président et, après s'être reconnue régulièrement constituée, aborde l'ordre du jour et prend, après délibération, à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée Générale décide de changer la fin de l'exercice social de la Société du 31 décembre au 31 octobre, de sorte que l'exercice social en cours qui a commencé le 1^{er} janvier 2003 s'est terminé le 31 octobre 2003 et que l'exercice social suivant a commencé le 1^{er} novembre 2003.

En conséquence, l'article 22 des statuts est modifié pour avoir désormais la teneur suivante:

«Art. 22. Année Sociale

L'année sociale commence le premier du mois de novembre de chaque année et finit le dernier du mois d'octobre de l'année suivante.»

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale décide de changer la date de l'Assemblée Générale annuelle du deuxième jeudi du mois de mai chaque année à 16.00 heures au troisième jeudi du mois de mars chaque année à 15.00 heures.

En conséquence, l'article 9.1 des statuts est modifié pour avoir désormais la teneur suivante:

«Art. 9. Assemblée Générale des Actionnaires («Assemblées Générales»)

9.1. L'Assemblée Générale annuelle se réunit de plein droit le troisième jeudi du mois de mars à 15.00 heures à Luxembourg au siège social de la Société ou à tout autre endroit indiqué dans la convocation.

Si ce jour est férié, l'Assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant à la même heure. Pour les besoins de ces statuts un jour ouvrable signifie un jour d'ouverture des banques à Luxembourg. L'Assemblée Générale annuelle peut

être tenue à l'étranger, si le Conseil juge définitivement et sans appel que des circonstances exceptionnelles le requièrent.»

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, la séance est levée à quinze heures.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais constate par les présentes qu'à la requête des personnes comparantes, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française; à la requête des mêmes personnes et en cas de divergences entre les textes anglais et français, la version anglaise fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants ceux-ci ont signé avec nous Notaire la présente minute.

Signé: H. R.W. Troskie, S. Garcia, S. Das, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 14 novembre 2003, vol. 141S, fol. 29, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 novembre 2003.

A. Schwachtgen.

(075608.3/230/143) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 novembre 2003.

BALTIC FINANCIAL HOLDINGS, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1520 Luxembourg, 6, rue Adolphe Fischer.

R. C. Luxembourg B 83.401.

Statuts coordonnés suivant l'acte N° 1469 du 6 novembre 2003, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A. Schwachtgen.

(075609.3/230/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 novembre 2003.

KM (LUXEMBOURG) HOLDING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.

R. C. Luxembourg B 89.807.

Extrait des résolutions du Conseil de Gérance

Le Conseil de Gérance de KM (LUXEMBOURG) HOLDING, S.à r.l., («la société») a décidé comme suit:

- de transférer le siège social de la société du 21, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, au 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg et ce avec effet au 6 janvier 2003.

Luxembourg, le 10 novembre 2003.

Signature

Agent Domiciliaire

Enregistré à Luxembourg, le 14 novembre 2003, réf. LSO-AK03393. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(075699.3/710/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 novembre 2003.

MERIDIAN, CONSEIL EN COMMUNICATION, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7, rue Robert Stümper.

R. C. Luxembourg B 27.152.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 27 juin 2003

L'associé unique agissant en lieu et place de l'Assemblée Générale décide de nommer Madame Georgette Pundel, directrice commerciale, demeurant à Wormeldange, comme membre du conseil de gérance en lieu et place de Monsieur Paul Zimmer. Madame Pundel est nommée gérante commerciale avec effet immédiat. Les mandats de Madame Pundel prennent fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'an 2005.

Fait à Luxembourg, le 22 août 2003.

Pour extrait conforme

saint paul participations s.a.

L'Associé Unique

M. Schiltz

Président du Conseil d'Administration

Enregistré à Luxembourg, le 4 septembre 2003, réf. LSO-AI00701. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(075793.3/000/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 novembre 2003.

ATOMO, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: Luxembourg, 13, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 76.035.

—
EXTRAIT

Les Administrateurs ont décidé par résolution circulaire datée du 1^{er} septembre 2003 de changer le siège social de la société du 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, au 13, rue Goethe, L-1637 Luxembourg, à compter du 1^{er} novembre 2003.

Pour ATOMO, SICAV

BANK OF BERMUDA (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 14 novembre 2003, réf. LSO-AK03476. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(075700.3/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 novembre 2003.

ATOMO ADVISORY HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 13, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 76.036.

—
EXTRAIT

Les Administrateurs ont décidé par résolution circulaire datée du 1^{er} septembre 2003 de changer le siège social de la société du 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, au 13, rue Goethe, L-1637 Luxembourg, à compter du 1^{er} novembre 2003.

Pour ATOMO ADVISORY HOLDING S.A.

BANK OF BERMUDA (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 14 novembre 2003, réf. LSO-AK03481. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(075704.3/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 novembre 2003.

W.J.R. PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1233 Luxembourg, 13, rue Bertholet.
R. C. Luxembourg B 70.142.

—
*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires,
tenue à Luxembourg en date du 7 novembre 2003*

Il résulte dudit procès-verbal que décharge pleine et entière a été donnée aux administrateurs et au commissaire aux comptes de toute responsabilité résultant de l'exercice de leurs fonctions pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2001.

Luxembourg, le 7 novembre 2003.

Pour la société

FIDUCIAIRE BENOY CONSULTING

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 19 novembre 2003, réf. LSO-AK04699. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(075727.2//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 novembre 2003.

LUGEX S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 64.360.

—
Messieurs Patrick Rochas et Maurice Houssa, administrateurs de la société, ont en date du 6 novembre 2003 démissionné de leurs fonctions d'administrateur, et ce, avec effet immédiat.

EURO-SUISSE AUDIT (LUXEMBOURG) S.A., Commissaire aux Comptes, a en date du 6 novembre 2003 démissionné de ses fonctions, et ce, avec effet immédiat.

Le siège social a été dénoncé par la société soussignée en date du 6 novembre 2003 avec effet immédiat.

EURO-SUISSE AUDIT (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 18 novembre 2003, réf. LSO-AK03967. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(075791.2//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 novembre 2003.

UMBEX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1140 Luxembourg, 45-47, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 32.027.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 18 novembre 2003, réf. LSO-AK04264, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 novembre 2003.

Signature.

(075769.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 novembre 2003.

saint-paul luxembourg s.a., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 8.170.

EXTRAIT

5) *Nomination du commissaire réviseur sur proposition du comité mixte d'entreprise*

ad 5) Sur proposition du comité mixte d'entreprise, l'assemblée générale confie le contrôle des comptes annuels de l'exercice 2003 de la société saint-paul luxembourg à la société B.D.O.

Luxembourg, le 21 octobre 2003.

C. Ruppert / M. Schiltz

Vice-Président du Conseil d'Administration / Président du Conseil d'Administration

Enregistré à Luxembourg, le 12 novembre 2003, réf. LSO-AK02686. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(075792.3/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 novembre 2003.

INFOMAIL S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 60.600.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 12 novembre 2003, réf. LSO-AK02700, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 novembre 2003.

Signature.

(075796.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 novembre 2003.

INTER-EDITIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 35.044.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 12 novembre 2003, réf. LSO-AK02703, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 novembre 2003.

Signature.

(075799.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 novembre 2003.

DekaBank DEUTSCHE GIROZENTRALE LUXEMBOURG S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-1855 Luxembourg, 38, avenue J.F. Kennedy.
H. R. Luxemburg B 9.462.

Der Verwaltungsrat der DekaBank DEUTSCHE GIROZENTRALE LUXEMBOURG S.A. hat in seiner Sitzung am 13. November 2003 Herrn Patrick Weydert mit sofortiger Wirkung zum ordentlichen Geschäftsführer bestellt.

Luxemburg, den 17. November 2003.

DekaBank DEUTSCHE GIROZENTRALE LUXEMBOURG S.A.

R. Mach / B. Stuckenbroeker

Enregistré à Luxembourg, le 18 novembre 2003, réf. LSO-AK04082. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(075821.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 novembre 2003.

FOTOTYPE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 16.302.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 12 novembre 2003, réf. LSO-AK02708, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 novembre 2003.

Signature.

(075804.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 novembre 2003.

SOCIETE DE RADIODIFFUSION LUXEMBOURGEOISE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 38.432.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 12 novembre 2003, réf. LSO-AK02706, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 novembre 2003.

Signature.

(075806.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 novembre 2003.

saint-paul luxembourg s.a., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 8.170.

Le bilan (comptes consolidés) au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 12 novembre 2003, réf. LSO-AK02711, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 novembre 2003.

Signature.

(075809.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 novembre 2003.

saint-paul luxembourg s.a., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 8.170.

Le bilan (comptes annuels) au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 12 novembre 2003, réf. LSO-AK02712, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 novembre 2003.

Signature.

(075814.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 novembre 2003.

INTER COMMUNICATION S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 25.538.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 12 novembre 2003, réf. LSO-AK02718, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 novembre 2003.

Signature.

(075816.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 novembre 2003.

OLD TREE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.
R. C. Luxembourg B 67.852.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 17 novembre 2003, réf. LSO-AK03755, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 novembre 2003.

Signature.

(075844.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 novembre 2003.

CREATIV AGENCY INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 51, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 93.719.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue en date du 9 octobre 2003 que:

A l'unanimité le conseil décide:

- de transférer avec effet au 15 octobre 2003 le siège social de la société du 8, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, au 51, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg.
- de déléguer, suite à l'autorisation de l'Assemblée Générale, la gestion journalière de la société à Monsieur Jean Gabriel, administrateur de sociétés, né le 5 avril 1967 à Arlon (Belgique) demeurant professionnellement au 3, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg.

L'administrateur-délégué aura tout pouvoir pour représenter et engager la société par sa seule signature en ce qui concerne la gestion journalière.

Pour la société
Signature
Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 14 novembre 2003, réf. LSO-AK03200. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(075828.3/000/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 novembre 2003.

WARTBURG INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 51, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 87.616.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue en date du 8 octobre 2003 que:

A l'unanimité le conseil décide:

- de transférer avec effet au 15 octobre 2003 le siège social de la société du 8, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, au 51, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg.
- de déléguer, suite à l'autorisation de l'Assemblée Générale, la gestion journalière de la société à Monsieur Jean Gabriel, administrateur de sociétés, né le 5 avril 1967 à Arlon (Belgique) demeurant professionnellement au 3, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg.

L'administrateur-délégué aura tout pouvoir pour représenter et engager la société par sa seule signature en ce qui concerne la gestion journalière.

Pour la société
Signature
Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 14 novembre 2003, réf. LSO-AK03203. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(075831.3/000/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 novembre 2003.

ENTREPRISE DE PEINTURE ZORN, LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,-.

Siège social: L-4023 Esch-sur-Alzette, 80, rue Jean-Pierre Bausch.
R. C. Luxembourg B 14.222.

Société à responsabilité limitée constituée suivant acte reçu par Maître Lucien-Jean-Mathias Schuman, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 1^{er} octobre 1976, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 267 du 29 novembre 1976;

actes modificatifs reçus par Maître Georges d'Huart, notaire de résidence à Pétange, en date du 20 décembre 1989, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 30 du 29 janvier 1991, et en date du 16 novembre 2001, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 503 du 29 mars 2002.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 18 novembre 2003, réf. LSO-AK04156, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 novembre 2003.

ENTREPRISE DE PEINTURE ZORN, LUXEMBOURG, S.à r.l.
Signature

(075940.3//19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 novembre 2003.

ProLogis MOSCOW I, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 96.830.

STATUTES

In the year two thousand and three, on the twenty fourth day of October.

Before the undersigned Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg,

There appeared:

ProLogis RUSSIA HOLDINGS, S.à r.l., a limited liability company, organized under the laws of Luxembourg, having its registered office at 25B, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg,

duly represented by ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l., which its duly represented by its manager Mr Peter Cassells, Company Director, Luxembourg, 25B, Boulevard Royal.

Such appearing party, represented as hereabove stated, has requested the notary to state the following articles of incorporation of a limited liability company governed by the relevant laws and the present articles:

Title I. - Name, Purpose, Duration, Registered Office

Art. 1. There is hereby formed by those present between the party noted above and all persons and entities who may become shareholders in the future, a company with limited liability («société à responsabilité limitée») which shall be governed by the laws pertaining to such an entity as well as by the present articles.

Art. 2. The Company will assume the name of ProLogis MOSCOW I, S.à r.l.

Art. 3. The purpose of the Company is the acquisition and sale of real estate properties either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad as well as all operations relating to real estate properties, including (i) the direct or indirect holding of participations in companies the principal object of which is the acquisition, development, promotion, sale, management and/or lease of real estate properties and (ii) the granting of loans, guarantees or any other form of collateral in relation to the above activities.

The Company may take any measures and carry out any operations which it may deem useful in the accomplishment or development of its purpose remaining always however within the limits established by the law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended.

Art. 4. The Company is formed for an unlimited period of time.

Art. 5. The registered office of the Company is established in Luxembourg City. It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the general meeting of its shareholders. Branches or other offices may be established either in Luxembourg or abroad.

Title II. - Share Capital, Shares

Art. 6. The Company's share capital is fixed at thirty five thousand US Dollars (USD 35,000.-) represented by seven hundred (700) shares with a par value of fifty US Dollars (USD 50.-) each. Each share is entitled to one vote in ordinary and extraordinary general meetings.

Art. 7. The share capital may be changed at any time under the conditions specified by law. The shares to subscribe shall be offered preferably to the existing shareholders, in proportion to their part in the share capital representing their shares.

Art. 8. Each share gives right to a fraction of the assets and profits of the Company in direct proportion to its relationship with the number of shares in existence.

Art. 9. The shares are indivisible vis-à-vis the Company which will recognize only one holder per share. The joint coproprietors have to appoint a sole representative towards the Company.

Art. 10. The Company's shares are freely transferable between shareholders. Inter vivos, they may only be disposed of to new shareholders following the passing of a favourable resolution of the shareholders in general meeting representing at least three quarters of the share capital according to the conditions foreseen in article 11. Mortis causa the approval given in a meeting of shareholders of at least three quarters (3/4) of the shares held by the surviving shareholders is required to transfer shares to new shareholders. This approval however is not required in case the shares are transferred either to ascendants, descendants or to the surviving spouse.

Art. 11. The shareholder who wants to transfer all or part of his shares must inform the other shareholders by registered mail and indicate the number of shares which transfer is requested, the names, first names, professions and domiciles of the proposed transferees.

Thereupon the other shareholders have a right of preemption for the redemption of the shares which transfer is proposed. This right is exercised in proportion to the number of shares in possession of each shareholder. By not exercising, totally or partly, his right of preemption, a shareholder increases the other shareholders' right.

Shares may never be divided: if the number of shares to transfer is not exactly proportional to the number of shares for which the right of preemption is exercised, the surplus of shares is, in the absence of agreement, allocated by drawings. The shareholder who plans to exercise his right of preemption, must inform the other shareholders by registered mail within two months following the letter informing him of the request for transfer, failing which he shall lose his right of preemption.

For the exercise of the rights originating from the increase pursuant to the provisions of the preceding paragraphs, shareholders will be entitled to an additional one month delay starting at the expiration of the two months' term granted to the shareholders for making public their intention about the exercise of the right of preemption.

The price payable for acquiring these shares shall be determined by mutual consent between transferor and transferee(s), failing agreement, by a qualified accountant and tax adviser designated by mutual consent between transferor and transferee(s) and in case of disagreement by an independent expert named at the request of the most diligent party by the commercial court which has competence over the registered office of the Company.

The expert will deliver his report about the determination of the price within the month following his nomination. He will have access to all books and other documents of the Company which he shall deem essential to the execution of his mission.

Art. 12. Death, suspension of civil rights, bankruptcy or insolvency of one of the shareholders will not bring the Company to an end.

Art. 13. The creditors, legal successors or heirs may not, for any reason, seal assets or documents of the Company.

Title III. - Administration

Art. 14. The Company is managed by one or several managers, not necessarily shareholders. In dealing with third parties, the manager(s) has (have) the most extensive powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and authorize all acts and operations consistent with the Company's purpose. The manager(s) is (are) appointed by the general meeting of shareholders which fixes the term of his (their) office. He (they) may be dismissed freely at any time.

The Company is only bound in any circumstances by the signature of the sole manager or, if there are several managers, by the individual signature of any manager.

Art. 15. Death or resignation of a manager, for any reason, does not involve the winding-up of the Company.

Art. 16. The manager or managers assume, by reason of their position, no personal liability in relation to commitments regularly made by them in the name of the Company. They are simple authorized agents and are responsible only for the execution of their mandate.

Art. 17. Each shareholder may take part in collective decisions irrespective of the number of shares which he owns. Each shareholder has as many voting rights as he holds or represents shares. Each shareholder may appoint a proxy to represent him at meetings.

Art. 18. Collective decisions are only validly taken in so far as they are adopted by shareholders representing more than half of the share capital. However, resolutions to amend these articles and particularly to liquidate the Company may only be taken by a majority of shareholders representing three quarters of the Company's share capital.

If the Company has only one shareholder, his decisions are written down on a register held at the registered office of the Company.

Art. 19. The accounting year of the Company commences on the first of January and ends on the thirty-first of December of each year.

Art. 20. Each year on the thirty-first of December the books are closed and the manager(s) prepare(s) an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities. Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

Art. 21. Five per cent of the net profits are set aside for the establishment of a statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent of the share capital. The balance may be used freely by the general meeting of shareholders.

Title IV. - Winding-up, Liquidation

Art. 22. At the time of the winding-up of the Company, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, shareholders or not, appointed by the shareholders who will fix their powers and remuneration.

Art. 23. The shareholders will refer to legal provisions on all matters for which no specific provision is made in these articles.

Statement

The undersigned notary states that the specific conditions of article 183 of the law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended, are satisfied.

Transitory disposition

The first accounting year shall commence on the date of incorporation of the Company and shall terminate on December 31, 2004.

Subscription

All the shares are subscribed by the sole shareholder, ProLogis RUSSIA HOLDINGS, S.à r.l., prequalified.

All the shares have been fully paid up in cash on a bank account, so that the amount of thirty-five thousand US Dollars (USD 35,000.-) is at the disposal of the Company, proof of which has been given to the undersigned notary.

Estimate of costs

The appearing party estimates the value of expenses, costs, remunerations or charges of any form whatsoever which shall be borne by the Company or are charged to the Company as a result of its formation at approximately 1.800 euros.

Resolutions of the sole shareholder

The sole shareholder has taken the following resolutions:

1. The registered office of the Company is set at 25B, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

2. Is appointed manager for an undetermined period:

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l., having its registered office in Luxembourg, 25B, Boulevard Royal.

The manager has the broadest powers to act on behalf of the Company in any circumstances and may validly bind the Company by its sole signature.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, in the office of the undersigned notary, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the appearing person, the present deed is worded in English, followed by a French translation; on request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English text shall prevail.

The document having been read to the person appearing, the said person appearing signed together with the notary the present deed.

Follows the French version:

L'an deux mille trois, le vingt quatre octobre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

A comparu:

ProLogis RUSSIA HOLDINGS, S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social à 25B, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg,

dûment représentée par ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l., elle-même dûment représentée par son gérant Monsieur Peter Cassells, administrateur de sociétés, Luxembourg, 25B, Boulevard Royal

Lequel comparant, représenté comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée régie par les lois y relatives et ces statuts:

Titre I^{er}. - Dénomination, Objet, Durée, Siège

Art. 1^{er}. Il est formé par les présentes entre le souscripteur prénommé et tous ceux qui pourront le devenir par la suite, une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois y relatives ainsi que par les présents Statuts.

Art. 2. La Société prend la dénomination de ProLogis MOSCOW I, S.à r.l.

Art. 3. La Société a pour objet l'acquisition et la vente de biens immobiliers soit au Grand-Duché de Luxembourg soit à l'étranger ainsi que toutes opérations liées à ces biens immobiliers, comprenant (i) la prise de participations directes ou indirectes dans des sociétés dont l'objet principal consiste dans l'acquisition, le développement, la promotion, la vente, la gestion et/ou la location de biens immobiliers et (ii) l'octroi de prêts, garanties ou toute autre forme de sûretés en relation avec les activités prémentionnées.

D'une façon générale, la Société peut prendre toutes mesures et faire toutes opérations qu'elle jugera utiles à l'accomplissement ou au développement de son objet, en restant toutefois toujours dans les limites tracées par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée.

Art. 4. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 5. Le siège social est établi à Luxembourg-Ville. Il peut être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg en vertu d'une décision de l'assemblée générale des associés. La Société peut ouvrir des agences ou succursales au Luxembourg ou à l'étranger.

Titre II. - Capital Social, Parts Sociales

Art. 6. Le capital social est fixé à trente-cinq mille US Dollars (USD 35.000,-) représenté par sept cents (700) parts sociales d'une valeur nominale de cinquante US Dollars (USD 50,-) chacune. Chaque part sociale donne droit à une voix dans les délibérations des assemblées générales ordinaires et extraordinaires.

Art. 7. Le capital social pourra à tout moment être modifié sous les conditions prévues par la loi. Les parts à souscrire seront d'abord offertes aux associés existants, proportionnellement à la part du capital social représentée par leurs parts.

Art. 8. Chaque part sociale donne droit à une fraction proportionnelle au nombre des parts existantes de l'actif social ainsi que des bénéfices.

Art. 9. Les parts sociales sont indivisibles à l'égard de la Société qui ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chacune d'elles. Les copropriétaires indivis de parts sociales sont tenus de se faire représenter auprès de la Société par une seule et même personne.

Art. 10. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Les parts sociales ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social dans le respect des conditions prévues à l'article 11. Les parts sociales ne peuvent être transmises pour cause de mort à des non-associés que moyennant l'agrément donné en assemblée générale par des associés représentant au moins trois quarts (3/4) des parts appartenant aux associés survivants. Dans ce dernier cas cependant, le consentement n'est pas requis lorsque les parts sont transmises, soit à des ascendants ou descendants, soit au conjoint survivant.

Art. 11. L'associé qui veut céder tout ou partie de ses parts sociales doit en informer les autres associés par lettre recommandée en indiquant le nombre des parts sociales dont la cession est demandée, les noms, prénoms, professions et domiciles des cessionnaires proposés.

Les autres associés auront alors un droit de préemption pour le rachat des parts sociales dont la cession est proposée. Ce droit s'exerce proportionnellement au nombre de parts sociales possédées par chacun des associés. Le non-exercice, total ou partiel, par un associé de son droit de préemption accroît celui des autres.

En aucun cas, les parts sociales ne seront fractionnées: si le nombre des parts sociales à céder n'est pas exactement proportionnel au nombre des parts sociales pour lesquelles s'exerce le droit de préemption, les parts sociales en excédant sont, à défaut d'accord, attribuées par la voie du sort. L'associé qui entend exercer son droit de préemption doit en informer les autres associés par lettre recommandée dans les deux mois de la lettre l'avisant de la demande de cession, faute de quoi il est déchu de son droit de préemption.

Pour l'exercice des droits procédant de l'accroissement, suivant les dispositions des alinéas précédents, les associés jouiront d'un délai supplémentaire d'un mois commençant à courir à l'expiration du délai de deux mois imparti aux associés pour faire connaître leur intention quant à l'exercice du droit de préemption.

Le prix payable pour l'acquisition de ces parts sociales sera déterminé de commun accord entre l'associé cédant et le ou les associé(s) cessionnaire(s), et à défaut, par un expert-comptable et fiscal désigné de commun accord par l'associé cédant et le ou les associé(s) cessionnaire(s), et en cas de désaccord, par un expert indépendant nommé par le tribunal de commerce du ressort du siège social de la Société à la requête de la partie la plus diligente.

L'expert rendra son rapport sur la détermination du prix dans le mois qui suit la date de sa nomination. L'expert aura accès à tous les livres et autres documents de la Société qu'il jugera indispensables à la bonne exécution de sa mission.

Art. 12. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés ne met pas fin à la Société.

Art. 13. Les créanciers, ayants-droit ou héritiers ne pourront, pour quelque motif que ce soit, apposer des scellés sur les biens et documents de la Société.

Titre III. - Administration

Art. 14. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants, associés ou non qui, vis-à-vis des tiers, ont les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la Société en toutes circonstances et pour faire et autoriser tous les actes et opérations relatifs à son objet. Le ou les gérants sont nommés par l'assemblée générale des associés, laquelle fixe la durée de leur mandat. Ils sont librement et à tout moment révocables.

La Société n'est engagée en toutes circonstances que par la signature du gérant unique ou, lorsqu'ils sont plusieurs, par la signature individuelle d'un des gérants.

Art. 15. Le décès d'un gérant ou sa démission, pour quelque motif que ce soit, n'entraîne pas la dissolution de la Société.

Art. 16. Le ou les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société. Simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

Art. 17. Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartiennent. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts qu'il possède ou représente. Chaque associé peut se faire représenter aux assemblées par un mandataire.

Art. 18. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles ont été adoptées par des associés représentant plus de la moitié du capital social. Toutefois, les résolutions concernant la modification des Statuts et plus particulièrement la liquidation de la Société peuvent uniquement être prises à la majorité d'associés représentant les trois quarts du capital social.

Au cas où la Société n'a qu'un seul associé, ses décisions sont consignées dans un registre conservé au siège de la Société.

Art. 19. L'année sociale commence le premier janvier et se termine le trente et un décembre de chaque année.

Art. 20. Chaque année, au trente et un décembre, les comptes sont arrêtés et le ou les gérants dressent un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société. Tout associé peut prendre connaissance au siège social de l'inventaire et du bilan.

Art. 21. Sur les bénéfices nets, il est prélevé cinq pour cent pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à ce que celui-ci atteigne dix pour cent du capital social. Le solde est à la libre disposition de l'assemblée générale des associés.

Titre IV. - Dissolution, Liquidation

Art. 22. Lors de la dissolution de la Société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui fixeront leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Art. 23. Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents Statuts, les associés s'en réfèrent aux dispositions légales en vigueur.

Déclaration

Le notaire soussigné constate que les conditions prévues par l'article 183 de la loi du 10 août 1915 sont remplies.

Disposition transitoire

Le premier exercice social commencera le jour de la constitution de la Société et se terminera le 31 décembre 2004.

Souscription

Toutes les parts sociales ont été souscrites par l'associée unique, ProLogis RUSSIA HOLDINGS, S.à r.l., prénommée.

Toutes les parts sociales ont été intégralement libérées par des versements en espèces à un compte bancaire, de sorte que la somme de trente-cinq mille US Dollars (USD 35.000,-) se trouve dès maintenant à la disposition de la Société, ce dont il a été justifié au notaire instrumentaire.

Frais

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution à environ 1.800 euros.

Résolutions de l'Associée Unique

Et aussitôt l'associée unique a pris les résolutions suivantes:

1. Le siège social de la Société est établi au 25B, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

2. Est nommé gérant pour une durée indéterminée:

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l., ayant son siège social à Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

Le gérant a les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la Société en toutes circonstances et l'engager valablement par sa signature individuelle.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, en l'étude du notaire soussigné, les jours, mois et an qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle anglais, constate que sur demande du comparant, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande du comparant et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Et après lecture faite au comparant, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: P. Cassells, J. Elvinger

Enregistré à Luxembourg, le 29 octobre 2003, vol. 18CS, fol. 100, case 4. – Reçu 297,09 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 novembre 2003.

J. Elvinger.

(076180.3/211/262) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2003.

PRAKASH S.A. HOLDING, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1750 Luxembourg, 66, avenue Victor Hugo.

R. C. Luxembourg B 76.515.

Le bilan pour la période du 5 juin 2000 (date de constitution) au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 18 novembre 2003, réf. LSO-AK04298, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 novembre 2003.

Signature.

(075832.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 novembre 2003.

PRAKASH S.A. HOLDING, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1750 Luxembourg, 66, avenue Victor Hugo.

R. C. Luxembourg B 76.515.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 18 novembre 2003, réf. LSO-AK04295, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 novembre 2003.

Signature.

(075829.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 novembre 2003.

PRAKASH S.A. HOLDING, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1750 Luxembourg, 66, avenue Victor Hugo.

R. C. Luxembourg B 76.515.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 18 novembre 2003, réf. LSO-AK04293, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 novembre 2003.

Signature.

(075835.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 novembre 2003.

CREX INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5365 Munsbach, 5, Parc d'Activités Syrdall.
R. C. Luxembourg B 73.009.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 17 novembre 2003, réf. LSO-AK03690, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 novembre 2003.

Signature.

(075789.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 novembre 2003.

MONTANA PROPERTIES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5365 Münsbach, 1, Parc d'Activités Syrdall.
R. C. Luxembourg B 70.402.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 14 novembre 2003, réf. LSO-AK03171, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 novembre 2003.

Signature.

(075812.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 novembre 2003.

TM.A S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 90.616.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 14 novembre 2003, réf. LSO-AK03161, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 novembre 2003.

Signature.

(075818.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 novembre 2003.

MAS LUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 51, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 78.876.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue en date du 13 octobre 2003 que:

A l'unanimité le Conseil décide:

- de transférer avec effet au 15 octobre 2003 le siège social de la société du 8, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, au 51, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 14 novembre 2003, réf. LSO-AK03204. — Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(075836.3/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 novembre 2003.

HIGHGATE FINANCE & HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 30.438.

—
Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2002, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 17 novembre 2003, réf. LSO-AK03555, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures

Administrateurs

(075914.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 novembre 2003.

MIFRAN S.A., Société Anonyme Holding.
Siège social: L-1136 Luxembourg, 6-12, place d'Armes.
R. C. Luxembourg B 43.705.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue en date du 1^{er} avril 2003

Suite à la démission de M. Pierangelo Agazzini, Administrateur, M. Frédéric Noël, Avocat, demeurant professionnellement à Luxembourg, a été appelé aux fonctions d'Administrateur. Il terminera le mandat de celui qu'il remplace.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 novembre 2003.

MIFRAN S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 14 novembre 2003, réf. LSO-AK03399. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(075908.3/815/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 novembre 2003.

MIFRAN S.A., Société Anonyme Holding.
Siège social: L-1136 Luxembourg, 6-12, place d'Armes.
R. C. Luxembourg B 43.705.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires tenue en date du 2 avril 2002

Le terme de trois années des mandats des Administrateurs et du Commissaire étant échu, l'Assemblée nomme les Administrateurs et Commissaire sortants, à savoir:

Administrateurs:

- M. Giovanni Vittore, Administrateur de sociétés, demeurant professionnellement à Luxembourg, Président du Conseil d'Administration;

- M. Rémy Meneguz, Expert-Comptable, demeurant professionnellement à Luxembourg, Administrateur;

- M. Pierangelo Agazzini, Administrateur de sociétés, demeurant à Fentange, Administrateur.

Commissaire:

- FIDUCIAIRE MEVEA, S.à r.l., établie à L-1136 Luxembourg, 6-12, place d'Armes,
pour une période de trois ans.

Leur mandat s'achèvera lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 novembre 2003.

MIFRAN S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 14 novembre 2003, réf. LSO-AK03403. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(075912.3/815/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 novembre 2003.

SUNSET FINANCE CORPORATION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 51, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 94.874.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue en date du 9 octobre 2003 que:

A l'unanimité le conseil décide:

- de transférer avec effet au 15 octobre 2003 le siège social de la société du 8, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, au 51, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg.

- de déléguer, suite à l'autorisation de l'Assemblée Générale, la gestion journalière de la société à Monsieur Jean Gabriel, administrateur de sociétés, né le 5 avril 1967 à Arlon (Belgique) demeurant professionnellement au 3, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg.

L'administrateur-délégué aura tout pouvoir pour représenter et engager la société par sa seule signature en ce qui concerne la gestion journalière.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 14 novembre 2003, réf. LSO-AK03208. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(075838.3/000/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 novembre 2003.

SAVALIM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.
R. C. Luxembourg B 78.685.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 18 novembre 2003, réf. LSO-AK04246, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(075833.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 novembre 2003.

SAVALIM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.
R. C. Luxembourg B 78.685.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Annuelle des actionnaires tenue le 6 octobre 2003

Il résulte du procès-verbal que:

1. L'Assemblée Générale a approuvé les comptes annuels au 31 décembre 2002;
2. L'Assemblée Générale a décidé, malgré des pertes cumulées au 31 décembre 2002 dépassant les trois quarts du capital social, de continuer les activités de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 (telle qu'elle a été modifiée);
3. L'Assemblée Générale a accordé pleine et entière décharge aux Administrateurs ainsi qu'au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat couvrant l'exercice social clos au 31 décembre 2002;
4. L'Assemblée Générale a reconduit les administrateurs dans leurs fonctions jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale annuelle appelée à statuer sur l'exercice social clos au 31 décembre 2003:
 - Madame Simone Retter, née le 13 juin 1961 à Bettembourg, demeurant au 14, rue Erasme, L-1468 Luxembourg;
 - Monsieur Marc Hoffmann, né le 26 mai 1958 à Luxembourg, demeurant au 2, rue Lembiert, L-8531 Ell;
 - Madame Asa Hoffmann, née le 4 septembre 1963 à Mariehamn (Finlande), demeurant 2, rue Liembierg, L-8531 Ell.
5. L'Assemblée Générale a reconduit la société LUX-FIDUCIAIRE, S.à r.l., établie et ayant son siège social au 12, rue Sainte Zithe, L-2763 Luxembourg, inscrite auprès du Registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 65.819, dans ses fonctions de Commissaire aux Comptes jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale annuelle appelée à statuer sur l'exercice social clos au 31 décembre 2003.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 18 novembre 2003, réf. LSO-AK04245. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(075830.3/1005/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 novembre 2003.

ESPRIT LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 250.000,-.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.
R. C. Luxembourg B 87.428.

Les comptes annuels au 30 juin 2002, enregistrés à Luxembourg, le 18 novembre 2003, réf. LSO-AK04256, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(075839.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 novembre 2003.

ESPRIT LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 250.000,-.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.
R. C. Luxembourg B 87.428.

Extrait des décisions prises par l'Associée Unique

L'Associé Unique a décidé:

- d'approuver le bilan et le compte de pertes et profits de l'exercice social clos au 30 juin 2002,
- d'accorder décharge aux Gérants pour l'exercice de leur mandat couvrant l'exercice social clos au 30 juin 2002.

Luxembourg, le 17 novembre 2003.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 18 novembre 2003, réf. LSO-AK04252. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(075840.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 novembre 2003.

EUROPEAN PARTNERS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.
R. C. Luxembourg B 64.933.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 17 novembre 2003, réf. LSO-AK03751, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 novembre 2003.

Signature.

(075841.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 novembre 2003.

EUROPEAN PARTNERS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.
R. C. Luxembourg B 64.933.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue au siège social en date du 14 novembre 2003

Le rapport de gestion du Conseil d'Administration et le rapport du Commissaire aux Comptes sur l'exercice clôturé au 31 décembre 2002 sont approuvés.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002 ainsi que l'affectation du résultat sont approuvés.

Le résultat de l'exercice au 31 décembre 2002 est affecté de la manière suivante:

- Résultats reportés - 1.374,84 EUR (perte)

Décharge est donnée aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leurs mandats jusqu'au 31 décembre 2002.

Pour extrait sincère et conforme

Pour réquisition et publication

EUROPEAN PARTNERS S.A.

Un mandataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 17 novembre 2003, réf. LSO-AK03749. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(075847.2//21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 novembre 2003.

NIGHT FORCE INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 51, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 90.846.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration en date du 9 octobre 2003 que:

A l'unanimité le conseil décide:

- de transférer avec effet au 15 octobre 2003 le siège social de la société du 8, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, au 51, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 14 novembre 2003, réf. LSO-AK03209. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(075842.3/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 novembre 2003.

SCHRODER SPECIAL SITUATIONS FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1736 Senningerberg, 5, rue Höhenhof.
R. C. Luxembourg B 58.066.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002, ainsi que le rapport du réviseur d'entreprises y relatif, enregistrés à Luxembourg, le 20 novembre 2003, réf. LSO-AK04755, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 novembre 2003.

Signature.

(075846.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 novembre 2003.

61379

JASPER INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 51, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 94.619.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue en date du 13 octobre 2003 que:

A l'unanimité le conseil décide:

- de transférer avec effet au 15 octobre 2003 le siège social de la société du 8, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, au 51, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg.

- de déléguer, suite à l'autorisation de l'Assemblée Générale, la gestion journalière de la société à Monsieur Jean Gabriel, administrateur de sociétés, né le 5 avril 1967 à Arlon (Belgique) demeurant professionnellement au 3, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg.

L'administrateur-délégué aura tout pouvoir pour représenter et engager la société par sa seule signature en ce qui concerne la gestion journalière.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 14 novembre 2003, réf. LSO-AK03211. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(075845.3/000/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 novembre 2003.

SCHRODER WORLD MARKETS FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1736 Senningerberg, 5, rue Höhenhof.
R. C. Luxembourg B 71.457.

—
Les comptes annuels au 30 septembre 2002, ainsi que le rapport du réviseur d'entreprises y relatif, enregistrés à Luxembourg, le 20 novembre 2003, réf. LSO-AK04752, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 novembre 2003.

Signature.

(075848.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 novembre 2003.

SCHRODER INVESTMENT MANAGEMENT (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1736 Senningerberg, 5, rue Höhenhof.
R. C. Luxembourg B 37.799.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2002, ainsi que le rapport du réviseur d'entreprises y relatif, enregistrés à Luxembourg, le 20 novembre 2003, réf. LSO-AK04760, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 novembre 2003.

Signature.

(075851.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 novembre 2003.

HORIZON INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 51, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 75.080.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue en date du 14 octobre 2003 que:

A l'unanimité le Conseil décide:

- de transférer avec effet au 15 octobre 2003 le siège social de la société du 8, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, au 51, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 14 novembre 2003, réf. LSO-AK03214. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(075852.3/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 novembre 2003.

JARI INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 51, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 87.305.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue en date du 13 octobre 2003 que:

A l'unanimité le conseil décide:

- de transférer avec effet au 15 octobre 2003 le siège social de la société du 8, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, au 51, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg.
- de déléguer, suite à l'autorisation de l'Assemblée Générale, la gestion journalière de la société à Monsieur Jean Gabriel, administrateur de sociétés, né le 5 avril 1967 à Arlon (Belgique) demeurant professionnellement au 3, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg.

L'administrateur-délégué aura tout pouvoir pour représenter et engager la société par sa seule signature en ce qui concerne la gestion journalière.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 14 novembre 2003, réf. LSO-AK03213. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(075849.3/000/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 novembre 2003.

SCHRODER MANAGEMENT SERVICES (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1736 Senningerberg, 5, rue Höhenhof.
R. C. Luxembourg B 33.755.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2002, ainsi que le rapport du réviseur d'entreprises y relatif, enregistrés à Luxembourg, le 20 novembre 2003, réf. LSO-AK04756, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 novembre 2003.

Signature.

(075855.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 novembre 2003.

SCHRODER ALTERNATIVE INVESTMENT FUNDS, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1736 Senningerberg, 5, rue Höhenhof.
R. C. Luxembourg B 78.304.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2002, ainsi que le rapport du réviseur d'entreprises y relatif, enregistrés à Luxembourg, le 20 novembre 2003, réf. LSO-AK04768, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 novembre 2003.

Signature.

(075857.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 novembre 2003.

ELILUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 51, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 70.766.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue en date du 14 octobre 2003 que:

A l'unanimité le Conseil décide:

- de transférer avec effet au 15 octobre 2003 le siège social de la société du 8, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, au 51, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 14 novembre 2003, réf. LSO-AK03216. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(075859.3/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 novembre 2003.

SCHRODER INTERNATIONAL SELECTION FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1736 Senningerberg, 5, rue Höhenhof.

R. C. Luxembourg B 8.202.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002, ainsi que le rapport du réviseur d'entreprises y relatif, enregistrés à Luxembourg, le 20 novembre 2003, réf. LSO-AK04763, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 novembre 2003.

Signature.

(075860.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 novembre 2003.

DRIBBLING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 51, avenue J.F. Kennedy.

R. C. Luxembourg B 94.484.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue en date du 9 octobre 2003 que:

A l'unanimité le conseil décide:

- de transférer avec effet au 15 octobre 2003 le siège social de la société du 8, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, au 51, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg.

- de déléguer, suite à l'autorisation de l'Assemblée Générale, la gestion journalière de la société à Monsieur Jean Gabriel, administrateur de sociétés, né le 5 avril 1967 à Arlon (Belgique) demeurant professionnellement au 3, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg.

L'administrateur-délégué aura tout pouvoir pour représenter et engager la société par sa seule signature en ce qui concerne la gestion journalière.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 14 novembre 2003, réf. LSO-AK03217. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(075862.3/000/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 novembre 2003.

M2I, MARIN INVESTMENT INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 51, avenue J.F. Kennedy.

R. C. Luxembourg B 92.396.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue en date du 10 octobre 2003 que:

A l'unanimité le conseil décide:

De transférer avec effet au 15 octobre 2003 le siège social de la société du 8, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, au 51, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 14 novembre 2003, réf. LSO-AK03219. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(075865.3/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 novembre 2003.

TABU HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.

R. C. Luxembourg B 74.267.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2002, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 17 novembre 2003, réf. LSO-AK03549, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures

Administrateurs

(075915.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 novembre 2003.

DIONYSOS INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 51, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 92.792.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue en date du 9 octobre 2003 que:

A l'unanimité le conseil décide:

- de transférer avec effet au 15 octobre 2003 le siège social de la société du 8, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg au 51, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg.

- de déléguer, suite à l'autorisation de l'Assemblée Générale, la gestion journalière de la société à Monsieur Jean Gabriel, administrateur de sociétés, né le 5 avril 1967 à Arlon (Belgique) demeurant professionnellement au 3, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg.

L'administrateur-délégué aura tout pouvoir pour représenter et engager la société par sa seule signature en ce qui concerne la gestion journalière.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 14 novembre 2003, réf. LSO-AK03222. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(075867.3/000/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 novembre 2003.

PARKAR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.
R. C. Luxembourg B 43.191.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 20 novembre 2003, réf. LSO-AK04793, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 novembre 2003.

Signature.

(075872.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 novembre 2003.

**COMPAGNIE FINANCIERE D'INVESTISSEMENTS INDUSTRIELS, S.à r.l.,
Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.
R. C. Luxembourg B 42.119.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 20 novembre 2003, réf. LSO-AK04780, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(075880.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 novembre 2003.

**COMPAGNIE FINANCIERE D'INVESTISSEMENTS INDUSTRIELS, S.à r.l.,
Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.
R. C. Luxembourg B 42.119.

—
Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue le 3 novembre 2003

Les mandats des gérants venant à échéance, l'assemblée décide de réélire pour la période expirant à l'assemblée statuant sur l'exercice 2007:

Conseil de gérance:

M. Marco Sterzi, Président, résidant à Luxembourg;

Mme Sonja Bemtgen, Gérante, résidant à Luxembourg.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 20 novembre 2003, réf. LSO-AK04784. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(075884.3/850/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 novembre 2003.

PARKAR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.
R. C. Luxembourg B 43.191.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 20 novembre 2003, réf. LSO-AK04773, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 novembre 2003.

Signature.

(075886.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 novembre 2003.

SWISSCOM EUROSLOT LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
R. C. Luxembourg B 96.794.

STATUTES

In the year two thousand and three, on the thirteenth day of November.

Before the undersigned Maître Henri Hellinckx, notary residing in Mersch (Luxembourg).

There appeared:

1) SWISSCOM EUROSLOT AG, a limited liability company incorporated under the laws of Switzerland and having its registered office at 65, Chemin de l'Etang, CH-1214, Vernier, Switzerland, duly represented by Mr Bernard Beerens, Lawyer, residing in Luxembourg, by virtue of a power of attorney given in Geneva on 11 November, 2003; and

2) Mr Jörg Baumann, Lawyer (General Counsel SWISSCOM EUROSLOT S.A.), residing in 8, Brückenstrasse, CH-3005, Bern, Switzerland, duly represented by Mr Bernard Beerens, prenamed, by virtue of a power of attorney given in Geneva on 12 November, 2003.

The said proxies, after having been signed *in varietur* by the appearing person and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing parties, acting in their respective capacities, have requested the officiating notary to enact the following articles of incorporation (the Articles) of a company, which they declare to establish as follows:

Name - Registered office - Duration - Object**Art. 1. Name.**

There is hereby formed among the subscribers, and all other persons who shall become owners of the shares hereafter created, a public limited liability company (*société anonyme*) under the name of SWISSCOM EUROSLOT LUXEMBOURG S.A. (the Company).

Art. 2. Registered Office.

2.1 The registered office of the Company is established in Luxembourg City. It may be transferred to any other place within the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of the general meeting of shareholders of the Company (the General Meeting), deliberating in the manner provided for amendments to the Articles. It may be transferred within the boundaries of the municipality by a resolution of the board of directors of the Company (the Board of Directors).

2.2 The Board of Directors shall further have the right to set up offices, administrative centres and agencies wherever it shall deem fit, either within or outside of the Grand Duchy of Luxembourg.

2.3 If extraordinary events of political, economic or social nature, likely to impair the normal activity at the registered office or the easy communication between that office and foreign countries, shall occur or shall be imminent, the registered office may be provisionally transferred abroad until such time as circumstances have completely returned to normal. Such a transfer will have no effect on the nationality of the Company, which shall remain a Luxembourg company. The declaration of the provisional transfer abroad of the registered office will be made and brought to the attention of third parties by the officer of the Company best placed to do so in the circumstances.

Art. 3. Duration.

The Company is formed for an unlimited duration.

Art. 4. Corporate Objects.

4.1 The object of the Company is the development, the production, the commerce, the offer, the setting-up and maintenance in public and private places (such as hotels, train stations, airports and conference centres) of wireless and fixed internet access for business travellers as well as the sale of subscriptions to such internet access to individuals and legal entities. These operations may be executed in the name of the Company, as well as on behalf of third parties.

4.2 In general, the Company may take any measure and carry out any operation, including, without limitation, industrial, commercial, financial, personal and real estate transactions (related directly or indirectly to the Company's objects or any similar or connected objects) which it may deem necessary or useful for the accomplishment and development of its objects.

4.3 The Company may further grant to related companies or individuals, any assistance, loan, advance or guarantee, even in favour of third parties' debts, provided that transactions of a financial nature cannot be carried out *vis-à-vis* the public.

4.4 The object of the Company is to carry out all transactions pertaining directly or indirectly to the acquisition of participations in any company or enterprise in any form whatsoever, and the administration, management, control and development of those participations.

4.5 The Company may in addition establish, manage, develop and dispose of a portfolio of securities and patents of whatever origin, to acquire, by way of investment, subscription, underwriting or option, securities and patents, to realise them by way of sale, transfer, exchange or otherwise, and to grant to companies in which the Company has a participation and/or affiliates, any assistance, loan, advance or guarantee.

4.6 The Company may borrow in any form and proceed to the issue of bonds and debentures.

Share Capital - Shares

Art. 5. Share Capital.

5.1 The subscribed capital of the Company is set at EUR 31,000.- (thirty-one thousand Euro), represented by 24,800 (twenty-four thousand eight hundred) shares having a nominal value of EUR 1,25 (one Euro and twenty-five Cent) each.

5.2 The subscribed capital of the Company may be increased or reduced by a decision of the General Meeting deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

Art. 6. Shares.

6.1 The shares of the Company shall be in registered form.

6.2 A register of shares will be kept at the registered office, where it will be available for inspection by any shareholder. Ownership of shares will be established by inscription in the said register.

6.3 Certificates of these inscriptions will be taken from a counterfoil register and signed by the chairman of the Board of Directors and one other director or in case no chairman has been appointed by the signature of any two directors.

6.4 The Company will recognise only one holder per share. In case a share is held by more than one person, the Company has the right to suspend the exercise of all rights attached to that share until one person has been appointed as sole owner in relation to the Company. The same rule shall apply in the case of conflict between an usufruct holder (usufruitier) and a bare owner (nu-proprétaire) or between a pledgor and a pledgee.

6.5 Unpaid amounts, if any, on issued and outstanding shares may be called at any time at the discretion of the Board of Directors, provided however that calls shall be made on all the shares in the same proportion and at the same time. Any sum, the payment of which is in arrears, automatically attracts interest in favour of the Company at the rate of ten (10) per cent. per year calculated from the date when payment was due.

6.6 The Company may redeem its own shares within the limits set forth by the Luxembourg act dated 10th August 1915 on commercial companies, as amended (the Companies Act).

Management - Supervision

Art. 7. Appointment and Dismissal of Directors.

7.1 The Company shall be managed by a Board of Directors of at least three 3 members, either shareholders or not, who are appointed for a term which may not exceed six 6 years, by a General Meeting. The directors may be dismissed at any time and at the sole discretion of a General Meeting.

7.2 Retiring members of the Board of Directors are eligible for re-election.

7.3 In the event of a vacancy on the Board of Directors because of death, retirement or otherwise, the remaining directors may meet and may elect by majority vote a director to fill such vacancy until the next General Meeting.

Art. 8. Meetings of the Board of Directors.

8.1 The Board of Directors may elect from among its members a chairman. It may further choose a secretary, either director or not, who shall be in charge of keeping the minutes of the meetings of the Board of Directors.

The chairman will preside at all General Meetings and all meetings of the Board of Directors. In his absence or in the case no chairman has been appointed, the General Meeting or, as the case may be, the Board of Directors will appoint another person as chairman pro tempore by vote of the majority in number present in person or by proxy at such meeting.

8.2 Meetings of the Board of Directors are convened by the chairman or by any other two members of the Board of Directors.

The directors will be convened separately to each meeting of the Board of Directors. Except in cases of urgency which will be specified in the convening notice or with the prior consent of all those entitled to attend, at least an eight (8) days' written notice of board meetings shall be given.

The meeting will be duly held without prior notice if all the directors are present or duly represented.

8.3 The meetings are held at the place, the day and the hour specified in the convening notice.

8.4 The notice may be waived by the consent in writing or by telefax or telegram or telex of each director. No separate notice is required for meetings held at times and places specified in a schedule previously adopted by resolution of the Board of Directors.

8.5 Any director may act at any meeting of the Board of Directors by appointing in writing or by telefax or telegram or telex another director as his proxy.

A director may represent more than one of his colleagues, under the condition however that at least two directors are present at the meeting.

8.6 Any director may participate in any meeting of the Board of Directors by conference call or by other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear one another. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting.

8.7 The Board of Directors can validly debate and take decisions only if the majority of its members are present or represented.

Resolutions signed by all directors shall be valid and binding in the same manner as if passed at a meeting duly convened and held. Such signatures may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter, telefax or telex.

8.8 A director having a personal interest contrary to that of the Company in a matter submitted to the approval of the Board of Directors shall be obliged to inform the Board of Directors thereof and to have his declaration recorded in the minutes of the meeting. He may not take part in the relevant proceeding of the Board of Directors. At the next General Meeting, before votes are taken in any other matter, the shareholders shall be informed of those cases in which a director had a personal interest contrary to that of the Company.

In case a quorum of the Board of Directors cannot be reached due to a conflict of interests, resolutions passed by the required majority of the other members of the Board of Directors present or represented at such meeting and voting will be deemed valid.

No contract or other transaction between the Company and any other company, firm or other entity shall be affected or invalidated by the fact that any one or more of the directors or officers of the Company have a personal interest in, or are a director, associate, officer or employee of such other company, firm or other entity. Any director who is director or officer or employee of any company, firm or other entity with which the Company shall contract or otherwise engage in business shall not, merely by reason of such affiliation with such other company, firm or other entity be prevented from considering and voting or acting upon any matters with respect to such contract or other business.

Art. 9. Minutes of Meetings of the Board of Directors.

9.1 The decisions of the Board of Directors will be recorded in minutes to be inserted in a special register and signed by the chairman or by any two other directors. Any proxies will remain attached thereto.

9.2 Copies or extracts of such minutes which may be produced in judicial proceedings or otherwise will be signed by the chairman or by any two other directors.

Art. 10. Powers of the Board of Directors.

The Board of Directors is vested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition in the Company's interest. All powers not expressly reserved by the Companies Act or by the present Articles to the General Meeting fall within the competence of the Board of Directors.

Art. 11. Delegation of Powers.

11.1 The Board of Directors may delegate part of its powers to one or more of its members. It may further appoint proxies for definite transactions and revoke such appointments at any time.

11.2 The Board of Directors may entrust the daily management of the Company's business to one or more directors, who will be called managing directors. The delegation in favour of a member of the Board of Directors is subject to the prior authorisation of the General Meeting.

11.3 The Company shall be bound towards third parties by the joint signatures of two directors in all matters or the joint signatures or single signature of any persons to whom such signatory power has been granted by the Board of Directors, but only within the limits of such power.

Art. 12. Indemnification.

The Company may indemnify any director or officer and his heirs, executors and administrators, against expenses reasonably incurred by him in connection with any action, suit or proceeding to which he may be made a party by reason of his being or having been a director or officer of the Company or, at his request, of any other corporation of which the Company is a shareholder or creditor and from which he is not entitled to be indemnified, except in relation to matters as to which he shall be finally adjudged in such action, suit or proceeding to be liable for gross negligence or misconduct.

In the event of a settlement, indemnification shall be provided only in connection with such matters covered by the settlement as to which the Company is advised by counsel that the person to be indemnified did not commit such a breach of duty. The foregoing right of indemnification shall not exclude other rights to which he may be entitled.

Art. 13. Statutory Auditor.

The audit of the Company's annual accounts shall be entrusted to one or several statutory auditors (commissaire aux comptes), appointed by the General Meeting which shall fix their number, remuneration, and their term of office; such office not to exceed six (6) years.

They may be re-elected and removed at any time.

General Meetings of Shareholders

Art. 14. Powers of the General Meeting of Shareholders.

The General Meeting properly constituted represents the entire body of shareholders. It has the powers conferred upon it by the Companies Act.

Art. 15. Annual General Meeting of Shareholders - Other General Meetings.

15.1 The annual general meeting of the shareholders of the Company (the Annual General Meeting) shall be held at the registered office of the Company, or at such other place in the municipality of its registered office as may be specified in the notice of meeting, on the 3rd Thursday in May of each year at 10.00 a.m.

15.2 If such day is a legal holiday, the Annual General Meeting shall be held on the next following business day. The Annual General Meeting may be held abroad if, in the absolute and final judgement of the Board of Directors, exceptional circumstances so require.

15.3 Other General Meetings may be held at such place and time as may be specified in the respective notices of meeting.

Art. 16. Proceedings - Vote.

16.1 General Meetings shall meet upon call of the Board of Directors or, if exceptional circumstances require so, by any two directors acting jointly.

It shall be necessary to call a General Meeting whenever a group of shareholders representing at least one fifth of the subscribed capital requires so. In such case, the concerned shareholders must indicate the agenda of the meeting.

16.2 Shareholders will meet upon call by registered letter on not less than eight (8) days prior notice.

All notices calling General Meetings must contain the agenda for such meetings.

If all shareholders are present or represented at the General Meeting and if they state that they have been duly informed on the agenda of the General Meeting, the General Meeting may be held without prior notice.

16.3 Any shareholder may act at any General Meeting by appointing in writing or by telefax, cable, telegram or telex as his proxy another person who need not be shareholder.

The Board of Directors may determine all other conditions that must be fulfilled in order to take part in a General Meeting.

16.4 Each share entitles its shareholder to one (1) vote.

16.5 Except as otherwise required by the Companies Act, resolutions at a General Meeting duly convened will be passed by a simple majority of the shareholders present and voting, without any quorum requirements.

16.6 Before commencing any deliberations, the chairman of the General Meeting shall appoint a secretary and the shareholders shall appoint a scrutineer. The chairman, the secretary and the scrutineer form the meeting's board.

The minutes of the General Meeting will be signed by the members of the meeting's board and by any shareholder who wishes to do so.

However, in case decisions of the General Meeting have to be certified, copies or extracts for use in court or elsewhere must be signed by the chairman of the Board of Directors or any two other directors.

Financial Year - Annual Accounts - Distribution of Profits

Art. 17. Financial Year.

The Company's financial year shall begin on 1st January and shall terminate on 31st December of each year.

Art. 18. Annual Accounts.

18.1 Each year, at the end of the financial year, the Board of Directors will draw up the annual accounts of the Company in the form required by the Companies Act.

18.2 At the latest one month prior to the Annual General Meeting, the Board of Directors will submit the Company's balance sheet and profit and loss account together with its report and such other documents as may be required by law to the statutory auditor who will thereupon draw up his report.

18.3 A fortnight before the Annual General Meeting, the balance sheet, the profit and loss account, the board's report, the statutory auditor's and such other documents as may be required by the Companies Act shall be deposited at the registered office of the Company where they will be available for inspection by the shareholders during regular business hours.

Art. 19. Distribution of Profits.

19.1 The credit balance on the profit and loss account, after deduction of the general expenses, social charges, write-offs and provisions for past and future contingencies as determined by the Board of Directors represents the net profit.

19.2 Every year five (5) per cent. of the net profit will be set aside in order to build up the legal reserve. This deduction ceases to be compulsory when the legal reserve amounts to one tenth of the issued share capital.

19.3 The remaining balance of the net profit shall be at the disposal of the General Meeting.

19.4 Dividends, when payable, will be distributed at the time and place fixed by the Board of Directors within the limits of the decision of the General Meeting.

19.5 Interim dividends may be paid by the Board of Directors within the conditions provided for by the Companies Act.

19.6 The General Meeting may decide to assign profits and distributable reserves to the reimbursements of the capital without reducing the corporate capital.

Dissolution - Liquidation

Art. 20. Dissolution.

The Company may be dissolved at any time by decision of the General Meeting deliberating in the manner required for amendments to the Articles.

Art. 21. Liquidation.

In the event of the dissolution of the Company, the General Meeting, deliberating in the manner required for amendments to the Articles, will determine the method of liquidation and nominate one or several liquidators and determine their powers.

General Provision

Art. 22. All matters not governed by the present Articles shall be determined in accordance with the provisions of the Companies Act.

Transitional provisions

The first business year begins today and ends on 31st December, 2003.

The first Annual General Meeting will be held in 2004.

Subscription

The Articles of the Company having thus been established, the parties appearing hereby declare that they subscribe to 24,800 (twenty-four thousand eight hundred) shares representing the total share capital as follows:

Shareholders	Shares	Payments
1. SWISSCOM EUROSPOT AG, prenamed	24,799 shares	7,997.7 EUR
2. Mr Jörg Baumann, prenamed	1 share	0.3 EUR
Total:	24,800 shares	7,998 EUR

All these shares are paid up by the shareholders to an extent of 25.8% (twenty-five point eight per cent) for SWISSCOM EUROSPOT AG and 25% (twenty-five per cent) for Mr Jörg Baumann by payment in cash such that the sum of EUR 7,998 (seven thousand nine hundred and ninety-eight Euro) paid by the shareholders is from now on at the free disposal of the Company, proof thereof having been given to the officiating notary.

Statement - Costs

The notary executing this deed declares that the conditions prescribed by article 26 of the Companies Act have been fulfilled and expressly bears witness to their fulfilment.

The amount, approximately at least, of costs, expenses, salaries or charges, in whatever form it may be incurred or charged to the Company as a result of its formation, is approximately evaluated at two thousand one hundred Euro (EUR 2,100.-).

Extraordinary general meeting of shareholders

The above-named parties, representing the whole of the subscribed capital, considering themselves to be duly convened, have proceeded to hold an extraordinary general meeting of shareholders and having stated that it was regularly constituted, they have passed the following resolutions by unanimous vote:

1. the number of directors is set at three directors and that of the statutory auditor (commissaire aux comptes) at one;
2. the following persons are appointed as directors:
 - Mr Jörg Baumann, Lawyer (General Counsel SWISSCOM EUROSPOT S.A.), residing at 8, Brückenstrasse, CH-3005, Bern, Switzerland;
 - Mr Frédéric Gastaldo, CEO SWISSCOM EUROSPOT S.A., residing at c/o Yves Durand, 10, rue Saint Victor, CH-1227, Carouge, Switzerland; and
 - Mr Antoine Andenmatten, Chief Financial Officer SWISSCOM EUROSPOT S.A., residing at 64, route de la Croix, CH-1741, Cottens, Switzerland;
3. PricewaterhouseCoopers, S.à r.l. is appointed as statutory auditor of the Company;
4. the Company's registered office shall be at 9, rue Schiller in L-2519 Luxembourg;
5. the term of office of Mr Jörg Baumann, Mr Frédéric Gastaldo and Mr Antoine Andenmatten as directors of the Company shall end at the Annual General Meeting to be held in 2009; and
6. the term of office of the statutory auditor shall end at the Annual General Meeting to be held in 2009.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that at the request of the above appearing parties, the present deed is worded in English followed by a French version. At the request of the same appearing persons and in case of divergences between English and the French versions, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, all of whom are known to the notary by their surnames, names, civil status and residences, the said persons appearing signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille trois, le treize novembre.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire, de résidence à Mersch (Grand-Duché du Luxembourg).

Ont comparu:

1. SWISSCOM EUROSPOT AG, une société de droit Suisse, avec siège social au 65, Chemin de l'Etang, CH-1214, Vernier, Suisse, ici dûment représentée par Monsieur Bernard Beerens, avocat, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration émise à Genève, le 11 novembre 2003; et

2. Monsieur Jörg Baumann, avocat (General Counsel SWISSCOM EUROSPOTS.A.), avec siège social au 8, Brückensstrasse, CH-3005, Bern, Suisse, ici dûment représenté par Monsieur Bernard Beerens, prénommé, en vertu d'une procuration émise à Genève, le 12 novembre 2003.

Lesdites procurations, après avoir été signées ne varietur par le mandataire des parties comparantes ainsi que par le notaire soussigné, resteront annexées au présent acte pour être soumises ensemble à la formalité de l'enregistrement.

Lesquels comparants, agissant en leurs qualités respectives, ont requis le notaire instrumentaire de dresser les statuts (les Statuts) d'une société anonyme qu'ils déclarent constituer entre eux et qu'ils ont arrêtés comme suit:

Dénomination - Siège social - Durée - Objet**Art. 1^{er}. Dénomination.**

Il est formé entre les comparants et tous ceux qui deviendront propriétaires des actions ci-après créées et de celles qui pourront être créées à l'avenir, une société anonyme prenant la dénomination de SWISSCOM EUROSPOT LUXEMBOURG S.A. (la Société).

Art. 2. Siège Social.

2.1 Le siège social de la Société est établi à Luxembourg-Ville, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une résolution de l'assemblée générale des actionnaires de la Société (l'Assemblée Générale) statuant comme en matière de changement des Statuts. Il peut être déplacé dans les limites de la commune par simple décision du conseil d'administration de la Société (le Conseil d'Administration).

2.2 Le Conseil d'Administration a encore le droit de créer des bureaux, centres administratifs et agences en tous lieux appropriés, tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

2.3 Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège ou la communication aisée avec le siège, se produiront ou seront imminents, le siège pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète des circonstances anormales. Cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle restera une société luxembourgeoise. Pareille déclaration de transfert du siège social sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'organe de la Société le mieux placé pour ce faire suivant les circonstances.

Art. 3. Durée.

La Société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. Objet Social.

4.1 L'objet de la Société est le développement, la production, le commerce, l'offre, l'installation et l'entretien, dans des lieux publics et privés (tels que des hôtels, gares ferroviaires, aéroports et centres de conférence), d'accès internet fixes et sans fil pour les personnes en voyage d'affaire, ainsi que la vente d'abonnements à de tels accès internet à des particuliers ou à des personnes morales. Ces opérations peuvent être exécutées au nom de la Société ou pour le compte de tiers.

4.2 Plus généralement, la Société peut prendre toutes mesures et accomplir toutes opérations, incluant, sans limitations, des transactions industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières (ayant un lien direct ou indirect avec l'objet de la Société ou tout objet similaire ou connexe) qu'elle jugera nécessaires ou utiles à l'accomplissement et au développement de son objet social.

4.3 La Société peut en outre accorder à des sociétés liées ou à des particuliers toute assistance, tout prêt, toute avance ou toute garantie, même en faveur de dettes de tiers, étant entendu que les transactions de nature financière ne peuvent être accomplies vis-à-vis du public.

4.4 L'objet de la Société est d'accomplir toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

4.5 La Société peut en outre créer, gérer, mettre en valeur et liquider un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, en vue d'acquérir, par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat, des titres et brevets, de réaliser ceux-ci par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, et d'accorder aux sociétés au sein desquelles la Société détient une participation et/ou à ses filiales, tous concours, prêt, avance ou garantie.

4.6 La Société peut emprunter sous toutes formes et procéder à l'émission d'obligations de toute nature.

Capital social - Actions**Art. 5. Capital Social.**

5.1 Le capital social souscrit de la Société est fixé à EUR 31.000,- (trente et un mille Euro), représenté par 24.800 (vingt-quatre mille huit cents) actions d'une valeur nominale EUR 1,25 (un Euro vingt-cinq Cents) chacune.

5.2 Le capital social de la Société peut être augmenté ou réduit par une décision de l'Assemblée Générale statuant comme en matière de changement des Statuts.

Art. 6. Actions.

6.1 Les actions sont nominatives.

6.2 Un registre des actions sera tenu au siège de la Société, où il pourra être consulté par chaque actionnaire. La propriété des actions sera établie par inscription dans ledit registre.

6.3 Des certificats constatant les inscriptions dans le registre des actionnaires seront signés par le président du Conseil d'Administration ainsi que par un autre administrateur ou lorsqu'aucun président n'a été nommé par deux administrateurs.

6.4 La Société ne reconnaît qu'un seul propriétaire par action. Dans le cas où une action viendrait à appartenir à plusieurs personnes, la Société aura le droit de suspendre l'exercice de tous droits y attachés jusqu'au moment où une personne aura été désignée comme propriétaire unique vis-à-vis de la Société. La même règle sera appliquée en cas de conflit entre un usufruitier et un nu-propriétaire ou entre un créancier et un débiteur gagiste.

6.5 Les sommes non-libérées, le cas échéant, des actions souscrites peuvent être appelées à tout moment et à la discrétion du Conseil d'Administration, à condition toutefois que les appels de fonds seront faits sur toutes les actions dans la même proportion et au même moment. Tout arriéré de paiement donnera de plein droit lieu à des intérêts de retard de dix (10) pour cent par an à partir de la date à laquelle le paiement est dû en faveur de la Société.

6.6 La Société peut racheter ses propres actions dans les limites prévues par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi de 1915).

Administration - Surveillance**Art. 7. Nomination et Révocation des Administrateurs.**

7.1 La Société est administrée par un Conseil d'Administration comprenant au moins trois (3) membres, qui seront nommés par l'Assemblée Générale pour un terme ne pouvant excéder six (6) ans. Les administrateurs pourront être révoqués à tout moment à la seule discrétion de l'Assemblée Générale.

7.2 Les administrateurs sortants sont rééligibles.

7.3 En cas de vacance d'un poste d'administrateur pour cause de décès, démission ou autrement, les administrateurs restants peuvent se réunir et peuvent élire à la majorité un administrateur pour pourvoir au remplacement du poste vacant jusqu'à la prochaine Assemblée Générale.

Art. 8. Réunion du Conseil d'Administration.

8.1 Le Conseil d'Administration peut élire un président parmi ses membres. Il peut désigner un secrétaire, administrateur ou non, qui sera en charge de la tenue des procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration.

Le président présidera toutes Assemblées Générales et toutes réunions du Conseil d'Administration. En son absence ou lorsqu'aucun président n'a été élu, l'Assemblée Générale, respectivement le Conseil d'Administration choisira une autre personne en tant que président pro tempore à la majorité des membres présents ou représentés.

8.2 Les réunions du Conseil d'Administration sont convoquées par le président ou, à son défaut, par deux autres membres du conseil.

Les administrateurs sont convoqués séparément à chaque réunion du Conseil d'Administration. Excepté les cas d'urgence qui seront spécifiés dans la convocation ou sur accord préalable de tous les membres, le délai de convocation sera d'au moins huit (8) jours.

La réunion peut être valablement tenue sans convocation préalable si tous les administrateurs sont présents ou représentés.

8.3 Les réunions sont tenues au lieu, jour et heure spécifiés sur la convocation.

8.4 Il peut être renoncé à la convocation avec l'accord de chaque administrateur donné par lettre, téléfax, télégramme ou télex. Aucune convocation spéciale n'est requise pour des réunions tenues à une période et à un endroit dans une planification de réunions préalablement adoptée par résolution du Conseil d'Administration.

8.5 Chaque administrateur peut agir à une réunion en nommant comme son mandataire un autre administrateur par lettre, téléfax, télégramme ou télex.

Un administrateur peut représenter plus d'un de ses collègues, à la condition toutefois qu'au moins deux administrateurs participent à la réunion.

8.6 Les administrateurs peuvent participer aux réunions du Conseil d'Administration par conférence call ou par tout autre moyen similaire de communication ayant pour effet que toutes les personnes participant au Conseil d'Administration puissent s'entendre mutuellement. Dans ce cas, le ou les membres concernés seront censés avoir participé en personne à la réunion.

8.7 Le Conseil d'Administration ne peut valablement délibérer et statuer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée.

Les résolutions signées par tous les administrateurs produisent les mêmes effets que les résolutions prises à une réunion du Conseil d'Administration dûment convoquée et tenue. De telles signatures peuvent apparaître sur des documents séparés ou sur des copies multiples d'une résolution identique et peuvent résulter de lettres, téléfax ou télex.

8.8 Un administrateur ayant un intérêt personnel contraire à celui de la Société dans une matière soumise à l'accord du Conseil d'Administration sera obligé d'en informer le Conseil d'Administration et il en sera fait état dans le procès-verbal de la réunion. Il ne pourra participer à cette délibération du conseil. A la prochaine Assemblée Générale, avant tout autre vote, les actionnaires seront informés des cas dans lesquels un administrateur avait un intérêt personnel contraire à celui de la Société.

Au cas où un quorum du Conseil d'Administration ne peut être atteint à cause d'un conflit d'intérêts, les décisions prises par la majorité requise des autres membres du Conseil d'Administration présents ou représentés et votants à cette réunion seront réputés valables.

Aucun contrat ni aucune transaction entre la Société et une quelconque autre société ou entité ne seront affectés ou invalidés par le fait qu'un ou plusieurs des administrateurs ou directeurs de la Société ont un intérêt personnel dans, ou sont administrateurs, associés, directeurs ou employés d'une telle société ou entité. Tout administrateur qui serait administrateur, directeur ou employé d'une société ou entité avec laquelle la Société contracterait ou s'engagerait autrement en affaires ne pourra, pour la seule raison de sa position dans cette autre société ou entité, être empêché de délibérer, de voter ou d'agir en relation avec un tel contrat ou autre affaire.

Art. 9. Décisions du Conseil d'Administration.

9.1 Les délibérations du Conseil d'Administration sont constatées par des procès-verbaux insérés dans des registres spéciaux et signés par le président ou, à son défaut, par deux autres membres du Conseil d'Administration. Toutes procurations y resteront annexées.

9.2 Les copies ou extraits de ces procès-verbaux à produire en justice ou ailleurs sont signés par le président ou par deux autres administrateurs.

Art. 10. Pouvoirs du Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration est investi des pouvoirs les plus larges d'accomplir tous les actes d'administration et de disposition dans l'intérêt de la Société. Tous pouvoirs non expressément réservés par la Loi de 1915 ou par les présents statuts à l'Assemblée Générale sont de la compétence du Conseil d'Administration.

Art. 11. Délégation de Pouvoirs.

11.1 Le Conseil d'Administration peut déléguer pour partie ses pouvoirs à un ou plusieurs de ses membres. Il peut par ailleurs donner des pouvoirs pour des transactions déterminées et révoquer de tels pouvoirs à tout moment.

11.2 Le Conseil d'Administration peut déléguer la gestion journalière de la Société à un ou plusieurs administrateurs qui prendront la dénomination d'administrateurs-délégués. Cette délégation nécessite l'autorisation préalable de l'Assemblée Générale.

11.3 La Société est engagée, en toutes circonstances, vis-à-vis des tiers par la signature conjointe de deux administrateurs ou les signatures conjointes ou uniques de tous fondés de pouvoir spéciaux auxquels de tels pouvoirs de signature ont été conférés par le Conseil d'Administration et ce dans les limites des pouvoirs qui leur auront été conférés.

Art. 12. Indemnisation.

La Société peut indemniser tout administrateur ou directeur et ses héritiers, exécuteurs et administrateurs testamentaires pour des dépenses raisonnablement encourues par lui en rapport avec toute action, procès ou procédure à laquelle il sera impliqué en raison du fait qu'il a été ou qu'il est un administrateur ou directeur de la Société ou, à la requête de toute autre société de laquelle la Société est actionnaire ou créancière et de laquelle il n'est pas en droit d'être indemnisé, excepté en relation avec des affaires dans lesquelles il sera finalement jugé responsable de négligence grave ou de mauvaise gestion.

En cas d'arrangement, l'indemnisation sera seulement réglée en relation avec les affaires couvertes par l'arrangement et pour lesquelles la Société obtient l'avis d'un conseiller que la personne qui doit être indemnisée n'a pas failli à ses devoirs de la manière visée ci-dessus. Le précédent droit d'indemnisation n'exclut pas d'autres droits auxquels il a droit.

Art. 13. Commissaire aux comptes.

La révision des comptes annuels de la Société est confiée à un ou plusieurs commissaires aux comptes. Les commissaires aux comptes sont nommés par l'Assemblée Générale qui fixe leur nombre, leur rémunération et la durée de leur mandat.

Les commissaires aux comptes sont rééligibles et révocables à tout moment.

Assemblées Générales des Actionnaires

Art. 14. Pouvoirs de l'Assemblée Générale des Actionnaires.

L'Assemblée Générale régulièrement constituée représente l'universalité des actionnaires. Elle a les pouvoirs qui lui sont conférés par la Loi de 1915.

Art. 15. Assemblée Générale Annuelle - Autres Assemblées Générales.

15.1 L'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Société (l'Assemblée Générale Annuelle) se réunit au siège social ou à un autre endroit de la commune du siège indiqué dans les convocations, le 3^e jeudi du mois de mai à 10.00 heures du matin.

15.2 Si ce jour est un jour férié, l'Assemblée Générale Annuelle se réunit le premier jour ouvrable qui suit, à la même heure. L'Assemblée Générale Annuelle peut être tenue à l'étranger si suivant l'appréciation souveraine du Conseil d'Administration, des circonstances exceptionnelles l'exigent.

15.3 D'autres Assemblées Générales peuvent être tenues aux lieux et places spécifiés dans les convocations respectives.

Art. 16. Procédure - Vote.

16.1 Les Assemblées Générales sont convoquées par le Conseil d'Administration ou, si des circonstances exceptionnelles l'exigent, par deux administrateurs agissant conjointement.

L'Assemblée Générale devra être convoquée lorsqu'un groupe d'actionnaires représentant au moins un cinquième du capital souscrit le requiert. Dans ce cas, les actionnaires concernés devront spécifier l'ordre du jour.

16.2 Les convocations aux Assemblées Générales sont faites par lettre recommandée avec un préavis d'au moins huit (8) jours.

Les convocations doivent contenir l'ordre du jour de l'Assemblée Générale.

Chaque fois que tous les actionnaires sont présents ou représentés et qu'ils déclarent avoir eu connaissance de l'ordre du jour soumis à leurs délibérations, l'Assemblée Générale peut avoir lieu sans convocations préalables.

16.3 Tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Le Conseil d'Administration fixera les conditions requises pour prendre part aux Assemblées Générales.

16.4 Chaque action donne droit à une (1) voix.

16.5 Excepté dans les cas prévus par la Loi de 1915, les résolutions des Assemblées Générales dûment convoquées seront valablement prises par la majorité simple des actionnaires présents et votants, sans qu'un quorum ne soit requis.

16.6 Le président de l'Assemblée Générale nomme un secrétaire et les actionnaires désignent un scrutateur. Le président, le secrétaire et le scrutateur forment le bureau de l'Assemblée Générale.

Les procès-verbaux de l'Assemblée Générale seront signés par les membres du bureau et par tout actionnaire qui en fait la demande.

Cependant et au cas où des décisions de l'Assemblée Générale doivent être certifiées, des copies ou extraits de ces procès-verbaux à produire en justice ou ailleurs sont signés par le président du Conseil d'Administration ou par deux autres administrateurs.

Année Sociale - Comptes Annuels - Répartition des Bénéfices

Art. 17. Année Sociale.

L'année sociale de la Société commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

Art. 18. Comptes Annuels.

18.1 Chaque année, à la fin de l'année sociale, le Conseil d'Administration dressera les comptes annuels de la Société dans la forme requise par la Loi de 1915.

18.2 Le Conseil d'Administration soumettra au plus tard un mois avant l'Assemblée Générale Annuelle ordinaire le bilan et le compte de profits et pertes ensemble avec leur rapport et les documents afférents tels que prescrits par la loi, à l'examen d'un commissaire aux comptes, qui rédigera sur cette base son rapport de révision.

18.3 Le bilan, le compte de profits et pertes, le rapport du Conseil d'Administration, le rapport du commissaire aux comptes ainsi que tous les autres documents requis par la Loi de 1915, seront déposés au siège social de la Société au moins quinze (15) jours avant l'Assemblée Générale Annuelle. Ces documents seront à la disposition des actionnaires qui pourront les consulter durant les heures de bureau ordinaires.

Art. 19. Répartition des Bénéfices.

19.1 Le bénéfice net est représenté par le solde créditeur du compte des profits et pertes après déduction des dépenses générales, des charges sociales, des amortissements et provisions pour risques passés et futurs, tels que déterminés par le Conseil d'Administration.

19.2 Le bénéfice net est affecté à concurrence de cinq (5) pour cent à la formation ou à l'alimentation de la réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque et aussi longtemps que la réserve légale atteint dix (10) pour cent du capital social.

19.3 L'Assemblée Générale décide souverainement de l'affectation du solde.

19.4 Les dividendes éventuellement attribués sont payés aux endroits et aux époques déterminés par le Conseil d'Administration.

19.5 Le Conseil d'Administration est autorisé à distribuer des acomptes sur dividendes en observant les prescriptions légales.

19.6 L'Assemblée Générale peut décider d'affecter des bénéfices et des réserves distribuables au remboursement du capital sans réduire le capital social.

Dissolution - Liquidation

Art. 20. Dissolution.

La Société peut être dissoute en tout temps par une décision de l'Assemblée Générale prise conformément aux conditions exigées pour une modification des Statuts.

Art. 21. Liquidation.

En cas de dissolution de la Société, l'Assemblée Générale, en délibérant conformément aux conditions exigées pour les modifications des Statuts, décidera du mode de liquidation et nommera un ou plusieurs liquidateurs et déterminera leurs pouvoirs.

Disposition Générale

Art. 22. Pour tous les points qui ne sont pas régis par les présents Statuts, les parties se réfèrent et se soumettent aux dispositions de la Loi de 1915.

Dispositions transitoires

Le premier exercice social commence aujourd'hui et finit le 31 décembre 2003.

La première Assemblée Générale Annuelle sera tenue en 2004.

Souscription et libération

Les Statuts de la Société ayant ainsi été arrêtés, les comparants déclarent qu'ils souscrivent les 24.800 (vingt-quatre mille huit cents) actions représentant la totalité du capital social comme suit:

Actionnaires	Actions	Paiements
1. SWISSCOM EUROSPOOT AG, prénommée	24.799 actions	7.997,7 EUR
2. Mr Jörg Baumann, prénommé	1 action	0,3 EUR
Total:	24.800 actions	7.998 EUR

Toutes ces actions ont été libérées par les actionnaires à hauteur de 25.8% (vingt-cinq virgule huit pour cent) pour SWISSCOM EUROSPOOT AG et 25% (vingt-cinq pour cent) pour M. Jörg Baumann par paiement en numéraire, de sorte que le montant de (7.998) (sept mille neuf cent quatre-vingt-dix-huit Euro) est à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il a été prouvé au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

Déclaration - Estimation des frais

Le notaire soussigné déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la Loi de 1915 et en constate expressément l'accomplissement.

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, sont approximativement estimés à la somme de deux mille cent Euros (EUR 2.100,-).

Assemblée générale extraordinaire

Les comparants préqualifiés, représentant l'intégralité du capital social souscrit, se sont constitués en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués, et après avoir constaté que celle-ci est régulièrement constituée, ont pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

1. le nombre d'administrateurs est fixé à trois (3) et celui des commissaires aux comptes est fixé à un (1);
2. sont nommés administrateurs:
 - Monsieur Jörg Baumann, avocat (General Counsel SWISSCOM EUROSPOOT S.A.), demeurant au 8, Brückenstrasse, CH-3005, Bern, Suisse;
 - Monsieur Frédéric Gastaldo, CEO SWISSCOM EUROSPOOT S.A., demeurant au c/o Yves Durand, 10, rue Saint Victor, CH-1227, Carouge, Suisse; et
 - Monsieur Antoine Andenmatten, Chief Financial Officer SWISSCOM EUROSPOOT S.A., demeurant au 64, route de la Croix, CH-1741, Cottens, Suisse;

3. PricewaterhouseCoopers, S.à r.l. est nommée commissaire aux comptes de la Société;

6. le siège social de la Société est fixé au 9, rue Schiller à L-2519 Luxembourg;

7. le mandat de Monsieur Jörg Baumann, Monsieur Frédéric Gastaldo et Monsieur Antoine Andenmatten en tant qu'administrateurs de la Société prend fin à l'Assemblée Générale Annuelle de 2009; et

8. le mandat du commissaire aux comptes de la Société prend fin à l'Assemblée Générale Annuelle de 2009.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la requête des parties comparantes, le présent acte a été établi en anglais, suivi d'une version française. A la requête de ces mêmes parties comparantes et en cas de distorsions entre les versions anglaise et française, la version anglaise prévaudra.

Dont acte, fait et passé, date qu'en tête des présentes à Luxembourg.

Et après lecture faite aux comparants, connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, les comparants ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: B. Beerens, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 17 novembre 2003, vol. 425, fol. 88, case 9. – Reçu 310 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur sa demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 17 novembre 2003.

H. Hellinckx.

(075349.3/242/569) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2003.

LOUKARO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.

R. C. Luxembourg B 82.328.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 14 novembre 2003, réf. LSO-AK03389 et LSO-AK03390, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 novembre 2003.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Signatures

(075869.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 novembre 2003.

LOUKARO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.

R. C. Luxembourg B 82.328.

Extrait des Minutes de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires qui s'est tenue le 13 novembre 2003

A l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de LOUKARO S.A. (la «Société»), il a été décidé comme suit:

- d'approuver le rapport de gestion et le rapport du Commissaire aux Comptes au 31 décembre 2002;
- d'approuver le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2002;
- d'allouer la perte de l'exercice de EUR 6.168,44 dans le compte perte à reporter;
- d'accorder décharge pleine et entière aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour toutes les opérations effectuées à la date du 31 décembre 2002.

Luxembourg, le 13 novembre 2003.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Administrateur-Délégué

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 14 novembre 2003, réf. LSO-AK03389. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(075870.3//19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 novembre 2003.
